



HAL
open science

La politique de l'énergie comme accélérateur de l'intégration européenne : l'exemple de la guerre en Ukraine

Eliot Goarant

► **To cite this version:**

Eliot Goarant. La politique de l'énergie comme accélérateur de l'intégration européenne : l'exemple de la guerre en Ukraine. Science politique. 2022. dumas-04103382

HAL Id: dumas-04103382

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04103382>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Eliot GOARANT

**LA POLITIQUE DE L'ÉNERGIE COMME
ACCÉLÉRATEUR DE L'INTÉGRATION
EUROPÉENNE**

L'exemple de la guerre en Ukraine

18 833 mots

Année 2021-2022
A5

Parcours « Gouvernance Européenne »
Sous la direction de Fabien TERPAN – Sabine SAURUGGER

MOTS-CLÉS : politique énergétique, Ukraine, UE, intégration, MSF

RÉSUMÉ

La question énergétique ayant toujours été centrale dans la construction européenne, elle s'est surtout développée en réponse à des crises, mais n'a jamais réellement abouti à une politique unifiée à l'échelle de l'Union. Alors que la crise en Ukraine perturbe les marchés et bouscule l'agenda politique, les retombées sur le secteur de l'énergie sont relativement importantes. Dans ce contexte, ce mémoire propose de comprendre dans quelles mesures la guerre en Ukraine peut constituer un facteur d'intégration énergétique européenne en utilisant les critères du *Multiple Streams Framework*. La première partie de la recherche nous a montré que la guerre en Ukraine constitue une crise et qu'elle est une fenêtre d'opportunité à l'adoption de nouvelles politiques. L'analyse des dynamiques d'acteurs, dans un second temps, nous montre qu'il y a une certaine mobilisation, notamment parmi les institutions. Enfin, malgré les difficultés à parvenir à des accords sur les mesures étudiées, la plupart ont déjà été adoptées, et les autres sont en cours de négociation. On conclut que les critères du MSF sont réunis et que la guerre en Ukraine a mené à davantage d'intégration européenne dans le secteur énergétique.

SOMMAIRE

PARTIE I : L'UE FACE À LA CRISE: QUELS ENJEUX POUR L'ÉNERGIE?	15
CHAPITRE 1. LA GUERRE EN UKRAINE : UNE MISE EN LUMIERE DES FAIBLESSES DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE EUROPEENNE	15
CHAPITRE 2. DES OPPORTUNITES A SAISIR...	19
CHAPITRE 3. ...SI LES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES SE MOBILISENT	22
PARTIE II : LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE EN UKRAINE: VERS PLUS D'INTÉGRATION ÉNERGÉTIQUE?	27
CHAPITRE 1. LES AVANCEES DU CONSEIL EUROPEEN ET DU CONSEIL DE L'UE SUR LES DOSSIERS ENERGETIQUES	27
CHAPITRE 2. LE ROLE DE LA COMMISSION EUROPEENNE: UN DEVELOPPEMENT ACCRU DES INSTRUMENTS LEGISLATIFS ET FINANCIERS	31
CHAPITRE 3. LE PARLEMENT EUROPEEN, ORGANE ACTIF LORS DES NEGOCIATIONS	34
PARTIE III : DIVERGENCES D'INTÉRÊTS ET DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES POLITIQUES	39
CHAPITRE 1. DES NEGOCIATIONS INTERETATIQUES TUMULTUEUSES	39
CHAPITRE 2. LE ROLE DES LOBBIES DU SECTEUR ENERGETIQUE	43

INTRODUCTION

“Dans une phase où l’intégration européenne connaît quelques difficultés, les enjeux énergétiques s’insèrent néanmoins dans un débat plus vaste sur la nature et le destin de l’Union. Bien gérés, ils pourraient aider à cristalliser une identité européenne renouvelée.” écrit le professeur en économie à l’Université Paris-Dauphine Jan Horst Keppler dans *L’Union et sa politique énergétique* en 2007¹. Quinze ans plus tard, alors que la guerre en Ukraine fait rage, la question de l’énergie dans l’UE ne semble jamais avoir été aussi ponctuelle. L’invasion de l’Ukraine par la Russie, déclenchée le 24 février 2022 par le président Russe Vladimir Poutine, qui intervient après des années de tensions, notamment autour de la région du Donbass en Ukraine, à la frontière Russe, et suite à l’invasion de la Crimée en 2014, est considérée comme la plus importante opération militaire connue par l’Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Sur le plan énergétique, elle bouscule les objectifs définis alors à l’échelle communautaire, notamment par rapport aux enjeux économiques du financement de la Russie par l’achat de gaz et de pétrole Russe par l’Europe, ou encore de la nécessité de diversifier les sources d’approvisionnement en énergie de l’Union, pour des raisons de sécurité d’approvisionnement mais aussi dans un devoir de réaliser la transition énergétique promise par le Pacte Vert ainsi que le paquet « Ajustement à l’objectif 55 » de 2021. Le contexte actuel apparaît comme une parfaite fenêtre d’opportunité pour l’UE de renforcer ou d’accélérer son intégration par le biais de sa politique énergétique. Le Pacte Vert avait déjà pour objectif d’accomplir la transition énergétique mais le contexte actuel, grâce à l’accélération des mécanismes européens, à l’accroissement des ambitions énergétiques au sein des législations existantes et à la nécessité d’une indépendance énergétique européenne par rapport à la Russie, semble montrer un changement de politique publique par rapport à l’avant-guerre. Or, la politique énergétique a toujours fait débat dans l’Histoire de la construction européenne pour évoquer le processus d’intégration.

Tout d’abord, il faut rappeler que l’énergie a été un facteur de la construction européenne dès l’origine. En effet, les questions énergétiques ont toujours été centrales dans la politique de l’UE et ont joué un rôle important à la naissance de l’Europe moderne (Keppler, 2007). Pour comprendre, il faut revenir aux origines de la coopération européenne lorsque les responsables politiques des pays européens entament ce processus de construction politique et

¹KEPPLER, Jan-Horst. L’Union européenne et sa politique énergétique. *Politique étrangère* [en ligne]. Institut français des relations internationales, 2007 [consulté le 23 juillet 2022]. Disponible sur: <<https://doi.org/10.3917/pe.073.0529>> .

économique. En 1952 entre en vigueur la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), proposée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, alors ministre Français des Affaires étrangères. Elle regroupe les six pays fondateurs que sont la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas réunis au sein de cette organisation internationale fondée sur le traité de Paris de 1951. Il y a dans la création de la CECA un objectif de rétablir la paix après la Seconde Guerre Mondiale, puisque la mise en commun des production nationales de charbon et d'acier furent déléguées à une Haute Autorité, ce qui rendrait « non seulement impensable mais matériellement impossible » une nouvelle guerre puisque qu'aucun des pays ne peut désormais fabriquer seul des armes de guerre. Mais le principal cheval de bataille de la Communauté est l'aspect économique et social dans les secteurs énergétiques, voulant « soutenir massivement les industries européennes du charbon et de l'acier pour lui permettre de se moderniser, d'optimiser leur production et de réduire les coûts, tout en prenant en charge l'amélioration des conditions de vie de leurs salariés et leur reclassement en cas de licenciement. »² Ainsi les buts généraux de la CECA sont d'assurer un accès égal à tous les consommateurs et des prix bas, de supprimer des taxes intérieures et des restrictions quantitatives, de supprimer progressivement des aides et des subventions d'États et toute autre pratique restrictive (Berger, 2008). De plus, la Haute Autorité détient le pouvoir d'obtenir les informations nécessaires, de sanctionner par des amendes les firmes ne respectant pas leurs obligations ou encore de financer ou garantir des investissements. Donc la CECA dispose déjà d'instruments, de moyens pour réaliser sa politique de marché sur le charbon et l'acier, et jette les bases d'une politique énergétique européenne avec un accent mis sur la réalisation d'un marché commun. Ce qui s'est ensuite concrétisé avec l'Europe des Communautés : les six membres fondateurs de la CECA créent la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEa, ou Euratom) par la ratification de deux Traités respectifs à Rome en 1957. Or, le Traité Euratom vise à promouvoir le nucléaire civil et à mettre en place un système commun pour l'approvisionnement en matières fissiles, dont l'uranium, et a pour objectif d'assurer une meilleure indépendance énergétique pour l'Europe, et garantir ses approvisionnements en matières premières. La CEE, quant à elle, permettrait la création d'une union douanière. Mais peut-on déjà parler d'intégration énergétique européenne au sens d'une politique énergétique unifiée ? Pour cela, il faut observer la coordination entre les trois Communautés citées, et voir si une politique énergétique commune se dessine. D'abord, celles-ci se partagent des

²Comment sauver l'industrie ? *Alternatives Économiques*. 2012, n°93.

compétences limitées : la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) fut responsable de l'accomplissement d'un marché commun du charbon, la Communauté Européenne de l'énergie atomique (Euratom) de l'établissement d'un marché commun de l'énergie atomique, comme son nom l'indique. Enfin, la Communauté économique européenne (CEE) fut responsable de la réalisation d'un marché commun des hydrocarbures. Cependant, bien que ces trois entités agissent sur un secteur énergétique propre, il s'agit de régimes différents en ce qui concerne les régimes de concurrence et de commerce extérieur. C'est la raison pour laquelle les trois Communautés ont créé en 1959 un Comité interexécutif de l'énergie avec deux objectifs : harmoniser les politiques sectorielles et définir les objectifs d'une politique énergétique globale. Ce groupe, chargé de faire des propositions sur la coordination des politiques énergétiques européennes, a proposé en 1961 un premier programme d'action incluant une série de mesures pour coordonner les politiques nationales ainsi qu'un accord de sauvegarde en cas d'aggravation de la crise charbonnière (cette crise a résulté à la fin des années 1950 d'un remplacement de la production de charbon par de nouveaux moyens comme le gaz naturel et le pétrole, puis une augmentation des importations venant des États-Unis en raison d'une diminution du coût du transport³). Ce programme d'action appelait déjà à la nécessité des pays européens d'avoir une politique énergétique, et une harmonisation des dispositions législatives ou réglementaires entre les pays membres (Berger, 2008). Cette harmonisation serait permise par le fait de contrer les mesures nationales de protection de l'industrie du charbon qui constituent une menace à la réalisation du marché commun. Ce sont les accords conclus entre la CEE, l'Euratom et la CECA, qui ont abouti à la création de ce Comité interexécutif de l'énergie, sous la surveillance de la Haute Autorité de la CECA. En ce sens, il est utile de remarquer que la CECA a joué un rôle directeur dans l'établissement des premières politiques énergétiques européennes et peut être reconnue d'une certaine manière comme un entrepreneur politique. L'énergie est donc au cœur de la construction politique européenne. C'est un sujet dont les six pays fondateurs s'emparent dès l'origine, et dont dérivent déjà des objectifs définis.

Par la suite, les crises connues par l'Europe, avant la guerre en Ukraine, ont quant à elles permis des changements dans la mise à l'agenda des priorités communautaires dans le secteur de l'énergie. Ces crises ont fait émerger de nouveaux problèmes ainsi que de nouveaux enjeux.

³ « Le directoire de l'industrie charbonnière », *Courrier hebdomadaire du CRISP* [en ligne], 1961/38 (n° 128), p. 1-24 [consulté le 23 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1961-38-page-1.htm>>

D'abord, sur les questions de sécurité énergétique. Déjà lors de la crise charbonnière des années 1950, puisque celle-ci a joué un rôle dans la création de nouveaux instruments politiques avec le Comité interexécutif de l'énergie, dont découlent de nouveaux objectifs qui trouvent leur fondement dans la reconnaissance d'une nécessité de diversifier les approvisionnements européens en énergie. Il faut cependant noter qu'à cette période on ne peut pas dire que la politique énergétique européenne a permis une meilleure intégration puisqu'elle ne recevait pas la validation de certains pays membres. En effet, lorsque le Conseil des ministres donna mandat aux gouvernements nationaux dans le but de présenter des propositions en vue d'une politique commune de l'énergie, par la publication du Mémoire sur la politique énergétique (élaborée par le Groupe de travail interexécutif énergie le 25 juin 1962), ce mandat, qui avait pour but de favoriser un marché ouvert et une politique charbonnière compétitive, fut critiqué par le Comité interministériel Français pour des raisons de coopération économique. Cet exemple montre qu'il y a un manque d'unanimité sur les mesures à adopter. De plus, la perception des problèmes énergétiques en Europe a évolué par la suite après les crises, comme avec la crise de Suez, qui a fait naître des inquiétudes au sein des communautés au cours des années 1960. Ce conflit qui opposa l'Égypte et une alliance formée par la France, le Royaume-Uni et l'État d'Israël, à la suite de la nationalisation du canal de Suez par l'Égypte en 1956 (ce qui avait entraîné une coupure de l'essentiel de l'approvisionnement en pétrole de l'Europe), a remis au goût du jour les questions de sécurité d'approvisionnement en énergie. Si l'on aligne ceci avec la crise charbonnière, on observe qu'elles ont été un facteur de mutation énergétique de l'Europe avec de nouvelles priorités centrées sur l'avenir du marché commun, la diversification des approvisionnements énergétiques de l'Europe ainsi que son coût social. En outre, la crise pétrolière des années 1970 aurait elle aussi conduit à un changement radical dans la situation de la CEE. Après le premier choc pétrolier de 1973, à la suite du pic de production de pétrole des États-Unis dont la capacité de production intérieure n'était plus capable d'en suivre la demande, les importations de pétrole de la CEE ont baissé de plus de 200 millions de tep (tonne d'équivalent pétrole) en raison d'une diminution de la consommation européenne ainsi qu'au développement de la production en mer du Nord. La communauté avait alors publié en 1974 une communication détaillant certaines stratégies à adopter à moyen et à long terme, précisant par la suite des objectifs quantifiés sur la réduction de la dépendance énergétique et la diversification des sources d'approvisionnement. Après le second choc pétrolier en 1978, sous les effets de la révolution en Iran, de la guerre entre l'Iran et l'Irak et par suite du premier choc pétrolier, la production diminue drastiquement et est suivie d'une flambée des prix. Pour l'Europe, la poursuite d'une politique énergétique cohérente est alors devenue un objectif

majeur puisque la CEE restait un important importateur de pétrole et était donc vulnérable en termes de sécurité d’approvisionnement et de prix. Plus tard, après la chute du mur de Berlin et l’effondrement du bloc soviétique en 1991, il a été signé un traité de la Charte de l’énergie (TCE) par cinquante États (dont les pays d’Europe occidentale, centrale, orientale et de l’ancienne URSS, les États-Unis, le Japon, le Canada et l’Australie) dans le but d’établir un cadre juridique permettant de promouvoir la coopération énergétique à long terme dont les principes trouvent leurs fondements dans la Charte. Deux directives de libéralisation des industries gazières ont suivi en 1996 et 1998 ayant pour objectif l’émergence d’un marché concurrentiel et unique. Or ce processus d’ouverture à la concurrence des industries gazières et la volonté de créer un marché unique du gaz ont conduit à des réorganisations profondes du secteur (Locatelli, 2013). Sur le plan environnemental, le changement climatique a lui aussi joué un rôle important dans la redéfinition des politiques énergétiques de l’UE. En effet, il faut noter que les documents de la CECA des années 1970, qui plaidait pour un approvisionnement sûr et bon marché de l’énergie, contenaient déjà des considérations environnementales (El-Agraa & Su Hu, 1984). De plus, selon certains experts, il semblerait que les crises énergétiques passées ont conduit à des pivots respectueux du climat et notamment après la crise pétrolière de 1973 qui aurait permis un développement massif des énergies renouvelables (notamment pour le développement de l’industrie éolienne)⁴. Le concept de transition énergétique aurait cependant réellement pris de l’ampleur à partir des années 2000 (Collard, 2018) et consistait en une réorientation du mix énergétique pour favoriser le développement des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles, une nécessité d’aller vers davantage d’efficacité énergétique en réduisant l’énergie utilisée. Cette nouvelle dynamique communautaire a été permise par les négociations internationales et notamment le Protocole de Kyoto en 1997. Au-delà de la prise de conscience publique des enjeux climatiques, ce concept s’est aussi développé suite à la hausse du prix des énergies fossiles, ce qui montre que les enjeux économiques sont encore à la source du développement de la politique communautaire énergétique. Une nouvelle étape est franchie avec l’élaboration d’une politique énergétique intégrée avec le premier Paquet Énergie-Climat, adopté en 2009 et qui définit des moyens pour atteindre l’objectif « 3x20 » qui consiste à réduire d’au moins 20% les émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990, à porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l’UE et à améliorer l’efficacité énergétique de 20%. Le tournant du Pacte Vert de 2019 a quant à lui concrétisé ces objectifs en définissant trois piliers

⁴ 1973: le premier choc pétrolier, *Alternatives Économiques*, 2018, Dossiers Hors-série n°07.

pour la transition énergétique : garantir un approvisionnement énergétique sûr et abordable dans l'UE ; développer un marché européen de l'énergie totalement intégré, interconnecté et numérisé ; et donner la priorité à l'efficacité énergétique, améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer un secteur de l'énergie reposant largement sur des sources renouvelables⁵. L'adoption du paquet « Ajustement à l'objectif 55 » en 2021 a lui aussi proposé de nouvelles mesures clés dans le secteur de l'énergie comme avec la révision du système d'échange de quotas d'émission (SEQE, EU ETS en anglais) ou la révision des directives sur l'efficacité énergétique (2002/91/CE) et la directive sur les énergies renouvelables (2009/28/CE). Les crises pétrolières et environnementales ont donc contribué à l'élaboration de nouvelles politiques à l'échelle européenne dans un but d'harmoniser les politiques nationales, de sécuriser l'approvisionnement et de se tourner vers plus d'efficacité énergétique.

Cependant, on ne peut pas encore parler d'intégration européenne : par exemple, la CECA et sa Haute Autorité étaient décrites comme un échec sur deux points (Berger, 2008) : l'entente sur les prix qui étaient toujours fixés selon la production et en fonction de l'état du marché plutôt que par une entente supranationale ; et une politique "commune" de l'énergie restait à définir. Sur ce point, il est aussi reconnu que l'exécutif européen a manqué d'implication dans les initiatives nationales comme avec la production de la Ruhr en Allemagne, la dernière ayant refusé un contrôle par voie autoritaire de la Haute Autorité de la CECA. Alors que les crises ont permis d'accélérer la mise en place de nouveaux objectifs et nouvelles législations européennes dans le secteur de l'énergie, le sujet des disparités des politiques énergétiques nationales a souvent été un frein à l'harmonisation de celles-ci et donc de la perspective d'une politique énergétique commune. Le manque d'unanimité sur les mesures à adopter et la protection des intérêts nationaux, comme ce fut le cas pour le Mémoire sur la politique énergétique en 1962, évoqué plus tôt, montre que malgré la reconnaissance d'un problème, que les gouvernements vont chercher à résoudre, et un développement d'idées et de décisions prises par les législateurs européens, et des fenêtres d'opportunité permises par les crises passées, la politique énergétique a manqué d'agir en tant qu'accélérateur de l'intégration européenne. Mais la situation actuelle offre plus que jamais une opportunité pour l'Europe d'aller vers davantage d'intégration grâce à une politique énergétique révisée.

⁵Commission Européenne. *Énergie et pacte vert pour l'Europe* [En ligne]. Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/energy-and-green-deal_fr (Consulté le 24 juillet 2022)

Le choix de ce sujet intervient après une réflexion dans le cadre d'un stage réalisé au sein du cabinet d'affaires publiques européennes FIPRA à Bruxelles, par lequel j'ai pu suivre de près les développements de la guerre et des politiques énergétiques au sein du pôle "Transition Verte" du cabinet de janvier à juillet 2022. L'une de mes tâches consistait à veiller au quotidien sur les développements de ces sujets. Un constat marquant a été l'intensification soudaine des discussions politiques relevant du secteur de l'énergie suite au déclenchement de la guerre. Les négociations sur ce secteur ont été au centre de l'agenda des États membres, et les débats ont été vifs, surtout si on les met en perspective avec la volonté de réaliser les objectifs du Pacte Vert. Alors que la plupart des États européens voulaient revoir à la hausse certains objectifs énergétiques et tendre vers davantage d'harmonisation, d'autres semblent vouloir préserver leurs intérêts nationaux. Pourtant, l'énergie a été un sujet dès la création de la Communauté européenne, fut intensément débattue durant des décennies sans réellement mener à une politique unifiée malgré les changements permis par les précédentes crises. Les discussions à l'échelle communautaire ont toujours soulevé la question de l'approvisionnement par exemple, mais les nouveaux enjeux mis en lumière par le changement climatique et le contexte actuel alimentent une nouvelle réflexion : celle de comprendre si la guerre en Ukraine peut être un facteur de l'intégration européenne à travers le secteur de l'énergie. Il faut par ailleurs noter que la guerre actuelle soulève un grand nombre d'enjeux liés à l'agriculture, l'environnement, la politique européenne de défense, le concept d'autonomie stratégique, le coût social et humain - mais bien que ces enjeux soient interconnectés, c'est du secteur énergétique dont il sera question ici. Il n'y a pas non plus de quelconque intention politique ou de revendication partisane à travers ce document.

Ainsi, partant du constat que la crise actuelle est caractérisée par une remise en question des politiques énergétiques européennes et un besoin de les intensifier, que le Pacte Vert avait déjà pour objectif d'accomplir la transition énergétique mais que ces objectifs sont actuellement remis en question par les gouvernements et leurs populations, nous chercherons ici à montrer pourquoi la guerre en Ukraine peut constituer un moyen d'intégration européenne dans le secteur de l'énergie, ce que nous appellerons l'"intégration énergétique". L'intégration énergétique renvoie ici à l'accélération d'une politique énergétique unifiée qui se traduit par des prises de décision communes, des objectifs faisant consensus et une implémentation harmonisée de ces mesures, en prenant en compte les exigences de la transition énergétique. Nous parlerons ici de "crise" au sens de Hermann (1969) et Boin (2005), comme étant la combinaison d'une menace (des impacts visibles et potentiels de la guerre, d'un point de vue économique, climatique et social), d'une surprise (le déclenchement de la guerre), d'une

urgence (celle de trouver puis de développer des moyens de contrer la menace) et d'incertitude (celle de l'issue de la guerre, d'un échec dans l'approvisionnement énergétique communautaire ou à la réalisation des objectifs climatiques). Dans le cas de la guerre en Ukraine, elle constitue une crise dans le sens où elle soulève des questions économiques (liées à l'indépendance énergétique, au développement de nouvelles filières) et écologiques (par la redéfinition des objectifs climatiques du Pacte Vert, un changement dans le calendrier et de nouveaux moyens mis en œuvre). Puisque les leçons du passé ont montré que les politiques énergétiques européennes se sont principalement développées en réponse à des crises, mais sans réellement permettre une intégration européenne, et face au constat actuel d'une redéfinition des objectifs de certaines législations issues du Pacte Vert, à l'apparente accélération de ces politiques, aux enjeux majeurs soulevés par la guerre en Ukraine, et enfin à une dynamique d'acteurs qui s'intensifie, la période actuelle semble donc être un moment propice à l'intégration européenne par la politique énergétique. Pour démontrer cette intégration, nous utiliserons ici le *Multiple Streams Framework* (MSF) au sens de John W. Kingdon (1984). Ce cadre d'analyse stipule que certains critères sont essentiels pour expliquer un changement politique qui mène à une accélération de l'intégration politique. Le premier est le *problem streams*, c'est-à-dire les problèmes que les gouvernements vont chercher à résoudre à un moment donné (ce problème peut être lié à des événements soudains, des indicateurs d'une situation problématique ou bien de retours sur des politiques antérieures qui ont mal fonctionné). Le second rassemble les *politics streams*, un conglomérat d'idées préliminairement débattues par des experts (en fonction de leur faisabilité technique, de l'acceptation de ces idées par le plus grand nombre possible, ainsi que de la visibilité et des coûts de ces actions). On trouve également les *policy entrepreneurs*, des individus qui vont investir du temps, de l'argent et des compétences pour essayer de faire avancer certains projets tout en s'efforçant de mobiliser d'autres acteurs afin de la mettre en œuvre, notamment grâce à la fenêtre d'opportunité (*policy window* ou *window of opportunity*), c'est-à-dire un moment propice à l'adoption de nouvelles politiques, qui s'ouvre soit dans la reconnaissance du problème (*problem streams*), soit dans le développement des politiques (*policy streams*). La question à laquelle nous tâcherons de répondre ici est donc la suivante : dans quelles mesures la guerre en Ukraine peut constituer un facteur d'intégration énergétique européenne? Pour y répondre, nous verrons dans un premier temps quels sont les enjeux, les menaces et les opportunités qu'implique la guerre en Ukraine pour le secteur énergétique (I), puis nous analyserons les dynamiques d'acteurs institutionnels européens dans les politiques énergétiques (II), avant de chercher quelles sont les divergences d'intérêts pouvant constituer un frein à l'intégration énergétique européenne (III).

PARTIE I : L'UE FACE À LA CRISE: QUELS ENJEUX POUR L'ÉNERGIE?

Cette première partie de notre travail de recherche explorera les enjeux soulevés par la crise actuelle pour le secteur énergétique européen. Nous aborderons d'abord les faiblesses exposées par la guerre en Ukraine sur la politique énergétique actuelle de l'UE (1), avant de voir quelles sont les opportunités sociales, économiques et environnementales directement reliées au contexte actuel, ainsi que leurs bénéfices pour l'intégration européenne (2), puis nous établirons dans quelles mesures la convergence des parties prenantes est une nécessité pour réaliser ces objectifs (3).

Chapitre 1. Une mise en lumière des faiblesses de la politique énergétique européenne

En 2021, la Russie a commencé un renforcement militaire à grande échelle près de la frontière avec l'est de l'Ukraine, suscitant une grande inquiétude dans le pays mais aussi en Europe et dans le monde entier. Le 21 février 2022, après des semaines de tensions extrêmes, le président Vladimir Poutine a décidé de reconnaître les zones non contrôlées par le gouvernement des oblasts (les régions administratives) de Donetsk et de Louhansk en Ukraine comme des entités indépendantes, et d'envoyer des troupes russes dans ces zones. Cette décision fait suite à un vote positif de la Douma d'État russe, la chambre basse du parlement russe, le 15 février. Le 24 février 2022, soit moins de dix jours plus tard, la Russie a lancé une invasion de l'Ukraine. Cela nous montre tout d'abord que cette guerre a été rapide et que celle-ci a surpris les gouvernements européens qui, comme nous le verrons, ont dû agir précipitamment comme illustré par les paquets de sanctions contre la Russie adoptés par l'UE. Or, ce rebondissement a révélé un certain nombre de faiblesses vis-à-vis de la politique énergétique européenne. En effet, l'invasion russe de l'Ukraine a un effet perturbateur sur les marchés économiques et énergétiques non seulement européens mais aussi mondiaux.

Premièrement, la guerre a provoqué des incertitudes quant à la sécurité de l'approvisionnement énergétique. La Russie, qui est le principal fournisseur de combustibles fossiles de l'UE, a suspendu la livraison de gaz à un certain nombre d'États membres, ce qui a incité l'UE à réagir rapidement pour sécuriser l'approvisionnement dans tous les pays. La vulnérabilité de la sécurité énergétique de l'UE est principalement due à une dépendance excessive à l'égard des sources d'énergie importées, en particulier de la Russie, selon la

Commission Européenne⁶. Par ailleurs, il est à noter que la sécurité énergétique de l'UE est considérée depuis des années comme une menace majeure et comme un domaine politique plus menacé que la moyenne mondiale. À titre d'exemple, cette dépendance était déjà considérée comme préoccupante lors du conflit russo-ukrainien sur le gaz de 2009 (Fischer, 2009). Un rapide constat de la situation⁷ nous montre que l'UE est à la fois productrice et importatrice d'énergie. Mais si 42% de l'énergie disponible sur le sol européen est produite localement (et parmi ce ratio, 40% sont générés par des sources renouvelables), le reste (58%) est importé, soit plus de la moitié. Or cette majorité provient de la Russie pour 29% du pétrole importé en UE, un chiffre qui grimpe à 43% pour le gaz, et enfin à 54% pour le charbon. De plus, tous les pays n'ont pas le même niveau de dépendance énergétique vis-à-vis des importations, ce qui complique l'équation. La sécurité en approvisionnement est la première menace directe à laquelle l'UE fait face suite au déclenchement de la guerre.

D'autres défis inhérents à une transition sans précédent vers l'abandon des combustibles fossiles ont également été soulignés par la crise actuelle, notamment la vulnérabilité des consommateurs d'énergie de l'UE (particuliers et entreprises) face aux prix record de l'énergie. En effet, depuis 2021, l'Europe connaît une hausse des prix de l'énergie qui s'inscrit dans une flambée mondiale. Si, dans une certaine mesure, cette évolution était attendue dans le contexte de la reprise économique post-COVID-19 et de l'assouplissement des restrictions de voyage, les prix de l'énergie ont augmenté plus que prévu. Selon le Conseil de l'UE⁸, un certain nombre de facteurs ont contribué à cette hausse des prix : d'abord avec l'augmentation des prix du gaz sur les marchés mondiaux (qui s'est élevée à plus de 170 % en 2021) ; un hiver long et froid au début de l'année 2021 qui a entraîné une utilisation accrue du chauffage, suivi d'un été long et chaud et qui a donc nécessité une plus grande utilisation des appareils de refroidissement, ce qui a fait grimper la demande d'énergie. À cela s'ajoute une demande accrue de gaz naturel liquéfié (GNL) et une flambée consécutive de son prix, une plus grande consommation de gaz provenant d'Asie en raison de la reprise économique, et enfin une augmentation des tensions géopolitiques, ce qui inclut principalement la guerre en Ukraine. Ainsi, l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine a encore perturbé les marchés de l'énergie en ajoutant une pression

⁶ La dépendance nette de l'UE à l'égard des importations d'énergie a atteint 60,6% en 2019, contre 58,2% en 2018 et 56% en 2000 ; le niveau le plus élevé de ces 30 dernières années, selon le rapport de la Commission européenne sur l'état de l'union de l'énergie (COM(2021)950).

⁷ Conseil de l'Union Européenne. *Infographic - Where does the EU's energy come from?* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/infographics/where-does-the-eu-s-energy-come-from/> (Consulté le 19 août 2022)

⁸ Conseil européen. *Energy prices and security of supply* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/energy-prices/> (Consulté le 19 août 2022)

sur les prix, notamment du gaz et du pétrole. Cette perturbation était déjà notable avant le déclenchement de la guerre: les prix des importations d'énergie, bien que plutôt volatils, n'ont pas varié de plus de 30% environ au cours d'une année dans le passé, alors qu'entre décembre 2020 et décembre 2021, les importations d'énergie ont coûté plus du double de l'année précédente. On peut même argumenter que la crise des prix de l'énergie en Europe est auto-infligée⁹ en raison du manque de résilience et de préparation pour lever les barrières qui persistent tant dans la décarbonisation du système énergétique que dans ses processus d'intégration. Ce que l'exemple de la hausse des prix de l'énergie nous montre, c'est qu'il s'agit d'un sujet majeur qui était déjà lié à la pandémie de COVID-19 et qu'il a été amplifié par la guerre en Ukraine puisque celle-ci a aggravé les disruptions du marché.

Ensuite, le défi de la décarbonisation du système énergétique européen est aussi un élément qui peut constituer une faiblesse vis-à-vis de la politique énergétique européenne. La situation est compliquée par un moment difficile de décarbonisation, avec une dépendance excessive à l'égard du gaz comme combustible de transition (après le passage du charbon, qui est plus émetteur, au gaz). Plus précisément, la décarbonisation de secteurs comme celui de l'électricité sera cruciale et servira d'indicateur des progrès réalisés dans la profondeur de la transformation. La voie vers la neutralité carbone, modélisée dans le scénario "net zéro"¹⁰, prévoit l'électrification de nombreuses utilisations finales, dont le transport routier et les bâtiments. Cela implique que les sources de production d'électricité changent rapidement. L'élimination progressive de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et le déploiement rapide des énergies renouvelables, surtout après 2030 (avec notamment l'éolien et le solaire), seraient un gage de réussite¹¹ pour atteindre l'objectif "net zéro". En outre, les sources d'énergie renouvelables étant intermittentes (la production hydraulique, éolienne, solaire ou encore géothermique ne pouvant pas être contrôlée de manière systématique), la croissance prévue des capacités de production d'électricité devrait être plus élevée que dans un système électrique classique. Par ailleurs, un récent rapport du centre de recherche du Parlement Européen prévoit de profonds changements dans d'autres sources d'énergie, comme le gaz, dans

⁹POPKOSTOVA, Yana. Judy Asks: Is Europe's Energy Crisis Self-Inflicted?, *Europe's Energy Crisis Conundrum. Origins, impacts and way forward* [en ligne]. EUISS, Brief 2, 2022 [consulté le 27 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://carnegieeurope.eu/strategieurope/85668>>.

¹⁰ Principal objectif du Pacte Vert pour l'Europe (2019), qui vise à rendre le continent "climatiquement neutre" d'ici à 2050, c'est à dire que l'UE doit atteindre des émissions nettes nulles (le carbone émis dans l'atmosphère devra être séquestré ou absorbé à un niveau équivalent).

¹¹ Towards carbon neutrality through ambitious transformation of the EU energy system. *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI\(2022\)730346_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI(2022)730346_EN.pdf)>.

ce même scénario. En 2030, la consommation de gaz naturel serait réduite de 38% par rapport à 2019. À cette même date, la consommation d'hydrogène devrait atteindre 11 térawattheures (TWh) (environ 333 000 tonnes), ne constituant qu'environ 0,4% de l'ensemble des différents gaz consommés. En 2050, la structure de la consommation de gaz dans le scénario de décarbonisation réussie sera diversifiée, et l'hydrogène vert (produit à partir de sources d'énergie propres et renouvelables) pourrait constituer la plus grande part des gaz avec plus de 32%, la consommation de gaz naturel diminuant de près de 75% par rapport à 2019, pour passer sous la barre des 32%. Entre 2030 et 2050, les e-gaz¹² et le biogaz pourraient également connaître un essor considérable, pour représenter une consommation de plus de 15% et de près de 20% respectivement en 2050. Or, pour le cas de l'électricité par exemple, puisque la plupart des installations fonctionnent grâce aux énergies fossiles dont le gaz et le pétrole (qui, comme nous l'avons vu précédemment, est importé principalement de Russie), et dans le contexte actuel de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et de la décision de l'UE de se libérer progressivement et le plus rapidement possible de sa dépendance à l'égard des importations énergétiques russes, il s'agit d'une évolution encore plus cruciale et d'un argument encore plus fort en faveur d'une action climatique ambitieuse.

Pour finir, ces trois éléments que sont la question de la sécurité en approvisionnement, la hausse des prix de l'énergie ainsi que le besoin urgent de décarboniser le secteur énergétique européen sont des défis intrinsèquement liés et appellent à l'action politique. La prise de conscience de la crise climatique mondiale, les dépenses de relance ambitieuses envisagées à des fins d'atténuation et d'adaptation au climat dans l'UE, ainsi que les récents événements perturbateurs que nous venons de citer (accentués par la guerre en Ukraine), créent une dynamique en faveur d'investissements massifs dans la transformation énergétique. Notons justement que ces facteurs ont déjà permis à l'UE de mettre en œuvre des mesures comme de permettre une intervention publique sur les marchés de l'énergie afin de protéger les citoyens et les entreprises contre la montée des prix de l'énergie, ainsi que l'accord conclu par les dirigeants de l'UE lors de la réunion du 10 mars 2022 à Versailles pour réduire au plus vite la dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis des combustibles fossiles Russes par le biais de paquets de sanctions à l'égard de la Russie, qui s'est suivi par l'adoption de nouveaux paquets. Cela nous montre que la guerre en Ukraine a révélé des points d'amélioration concernant la politique énergétique européenne et constitue un premier critère à l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité permettant d'accélérer l'intégration énergétique européenne.

¹² Carburants de remplacement fabriqués en utilisant de l'électricité décarbonée.

Chapitre 2. Des opportunités à saisir...

Si la crise actuelle révèle les défis auxquels l'UE doit faire face pour pallier les lacunes de sa politique énergétique, elle offre aussi un potentiel à l'amélioration politique sur différents aspects. Ces problèmes, comme nous l'avons vu, étaient déjà présents avant la guerre, tout comme le rappellent les enjeux liés à l'approvisionnement en énergie et aux voix d'experts comme celles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui avertissent du danger pressant du changement climatique, ce que les objectifs de l'UE cherchent à résoudre. Les bénéfices d'une action commune et ambitieuse sur la politique climatique et énergétique de l'UE peuvent être de différentes natures.

Tout d'abord sur le plan économique. En effet, selon un récent rapport¹³ du Service de recherche du Parlement européen sur le "coût de la non-Europe" (*CONE* en anglais), une action ambitieuse et unie de l'Union européenne en matière de politique climatique et énergétique pourrait être très bénéfique, apportant des gains allant jusqu'à 5,6% du produit intérieur brut (PIB) européen, soit 1000 milliards d'euros de PIB supplémentaire par an en 2050 par rapport à un maintien du *statu quo*. Un gain économique également lié à l'évitement des pertes économiques et de sociales dues aux effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes, des pertes estimées à plus de 200 milliards d'euros par an en 2050, dans un scénario où l'augmentation de la température est maintenue à 1,5°C jusqu'à la fin du siècle. *A contrario*, des coûts très élevés devront être supportés si l'UE poursuit une politique climatique et énergétique peu ambitieuse et à court-terme au cours des prochaines années puisque le réchauffement climatique ne sera pas maîtrisé, entraînant une série de conséquences négatives à fort impact. Des événements tels que les tempêtes de vent, la sécheresse, les inondations fluviales et côtières provoquent déjà des dégâts et des pertes socio-économiques considérables. Dans le cas d'un scénario de réchauffement de 3°C par exemple, où l'UE mènerait une politique jugée peu ambitieuse, l'impact pourrait s'élever à près de 255 milliards d'euros par an en 2050 (par rapport à l'hypothèse d'origine d'un réchauffement climatique de 2°C). Dans un scénario encore plus extrême, scénario dit de "complaisance" (avec un réchauffement de plus de 4,5°C), l'économie européenne pourrait perdre plus de 400 milliards d'euros par an par rapport au scénario de référence. D'autre part, un gain économique trouve sa source dans la réalisation des objectifs de neutralité carbone du Pacte Vert à horizon 2050. Selon ce même rapport, dans un scénario

¹³ EU energy system transformation - Cost of Non-Europe, *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <[https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_STU\(2021\)694222](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_STU(2021)694222)>.

de décarbonisation “réussi”, si l'UE venait à réduire ses importations de combustibles fossiles de plus de 30% d'ici à 2050, l'avantage économique atteindrait environ 63 milliards d'euros par an à partir de 2050. Qu'en est-il de l'impact de la guerre en Ukraine sur ces chiffres ? En supposant que le prix des combustibles fossiles continue à subir l'impact permanent de la crise et des tensions internationales actuelles, les avantages économiques que l'UE peut réaliser grâce à une politique d'émissions nettes nulles sont encore plus ambitieux, pouvant atteindre plus de 200 milliards d'euros par an en 2050. Cela représente un gain annuel supérieur à la totalité du budget annuel de l'UE (environ 173 milliards d'euros en 2020). En comparaison, le dernier plan ‘REPowerEU¹⁴’ de la Commission, que nous verrons plus en détail par la suite, qui prévoit une réduction accélérée de la dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles en provenance de Russie d'ici à 2030, permettrait d'économiser près de 94 milliards d'euros si les objectifs qu'il développe sont réalisés.

Maintenant, on peut se demander quels pourraient être les bénéfices sociaux d'une politique plus ambitieuse de l'énergie à l'échelle européenne, notamment à travers le prisme de la notion de “pauvreté énergétique”. La Commission européenne définit¹⁵ la pauvreté énergétique comme une situation dans laquelle les ménages sont incapables d'accéder aux services énergétiques essentiels. Les recommandations de 2020 fournissent également un ensemble d'indicateurs relatifs, par exemple, à l'incapacité de maintenir un logement suffisamment chaud, aux arriérés de paiement des factures de services publics, et à une part élevée des revenus consacrée aux factures d'énergie. Notons qu'il n'existe actuellement pas de définition contraignante au niveau de l'UE, et l'ensemble d'indicateurs proposé par la Commission ne fait pas l'objet d'un suivi systématique¹⁶ par Eurostat. Ainsi, la pauvreté énergétique peut être comprise comme une "situation dans laquelle un ménage ne peut pas satisfaire ses besoins en énergie domestique" et dont l'ampleur peut être évaluée de plusieurs manières. Les données d'Eurostat montrent qu'environ 36 millions de personnes dans l'UE (soit 8% de la population) n'étaient pas en mesure de maintenir leur logement suffisamment chaud en 2020¹⁷. Ensuite, environ 6% de la population européenne avait des arriérés de paiement sur leurs factures de services publics¹⁸, et près de 13% vivaient dans des logements présentant des

¹⁴ COM/2022/230.

¹⁵ C/2020/9600.

¹⁶ Energy poverty in the EU, *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <[https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2022\)733583](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2022)733583)>.

¹⁷ Eurostat. *8% of EU population unable to keep home adequately warm* [en ligne]. Disponible sur : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20211105-1> (Consulté le 19 août 2022)

¹⁸ Eurostat. *Arrears on utility bills - EU-SILC survey* [en ligne]. Disponible sur : https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_mdcs07&lang=en (Consulté le 19 août 2022)

fuites, de l'humidité ou de la pourriture en 2019¹⁹. En 2018, les ménages européens les plus pauvres (c'est-à-dire la tranche de revenus la plus basse de 10%) ont consacré 8,3% de leurs dépenses à l'énergie²⁰. Selon la recommandation de la Commission de 2020, la pauvreté énergétique est liée à la combinaison de trois facteurs : un faible revenu, des dépenses élevées en énergie et une mauvaise efficacité énergétique des bâtiments. Or, une politique énergétique ambitieuse comme avec la révision de la directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments²¹, la révision de la directive sur l'efficacité énergétique²² ou encore les interventions nationales sur les prix de l'énergie pourraient constituer un facteur de décroissance de la pauvreté énergétique. Ici encore, la guerre en Ukraine a aggravé ces dynamiques puisque la crise de l'approvisionnement ainsi que les prix de l'énergie, qui augmentaient déjà depuis plusieurs mois, obligent les consommateurs à payer plus cher le carburant, le chauffage et l'électricité. Mais dans ce contexte, un certain nombre de mesures peuvent être envisagées pour lutter contre la pauvreté énergétique selon le rapport du Service de recherche du Parlement européen. Ces mesures incluent: des limites à la déconnexion; une régulation des prix de l'énergie (ce que la Commission européenne mentionne dans son plan REPowerEU mais qui pourrait être amené à légiférer sur des plafonds comme ceux accordés à certains États membres²³); des allègements fiscaux; des tarifs sociaux de l'énergie; des transferts sociaux vers les groupes vulnérables; un soutien financier à la rénovation des bâtiments pour les personnes en situation de précarité énergétique (ce qui est l'objectif du Fonds Social pour le Climat)²⁴; des subventions pour les solutions à haut rendement énergétique telles que les pompes à chaleur et les panneaux solaires; le développement de communautés énergétiques locales; des campagnes d'information et d'éducation sur les économies d'énergie; et enfin une définition de la pauvreté énergétique au niveau européen et un ensemble d'indicateurs harmonisés pour surveiller la pauvreté énergétique. Si les mesures de politiques sociales relèvent principalement de la responsabilité des États membres, l'UE peut proposer des mesures liées à sa politique énergétique, qui est une

¹⁹ Eurostat. *Population living in a dwelling with a leaking roof, damp walls, floors or foundation or rot in window frames or floor, EU, 2010-2019 (% of population)* [en ligne]. Disponible sur : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Population_living_in_a_dwelling_with_a_leaking_roof,_damp_walls,_floors_or_foundation_or_rot_in_window_frames_or_floor,_EU,_2010-2019_\(%25_of_population\).png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Population_living_in_a_dwelling_with_a_leaking_roof,_damp_walls,_floors_or_foundation_or_rot_in_window_frames_or_floor,_EU,_2010-2019_(%25_of_population).png) (Consulté le 19 août 2022)

²⁰ COM/2020/951.

²¹ 2021/0426(COD).

²² 2021/0203(COD).

²³HELLER, Fernando. EU Commission approves Spanish-Portuguese plan to cap gas prices. *EURACTIV* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.euractiv.com/section/energy-environment/news/eu-commission-approves-spanish-portuguese-plan-to-cap-gas-prices/>>.

²⁴ COM/2021/568.

compétence partagée entre les États membres et les institutions. Plusieurs mesures politiques de l'UE visant à lutter contre la pauvreté énergétique sont déjà en cours, et ce sujet est susceptible d'être renforcé à l'avenir.

Enfin, on remarque à nouveau que les opportunités sociales, économiques et environnementales liées au secteur énergétique sont reliées puisque, par exemple, la consommation d'énergie est considérée comme la cause principale du réchauffement climatique. En outre, ce qui est d'autant plus pertinent dans le contexte de la guerre actuelle en Ukraine, une décarbonisation réussie du système énergétique de l'UE d'ici 2050 contribuerait à garantir un double dividende : une plus grande autonomie stratégique, d'une part, et la préservation du climat et le respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris, d'autre part. La crise actuelle a donc mis en lumière des faiblesses mais, par polarité, elle offre des pistes d'amélioration dans la politique énergétique européenne. Ce sont les deux faces d'une même pièce puisque chaque gain potentiel est lié aux faiblesses que nous avons évoquées plus haut : éradiquer la pauvreté énergétique implique de lutter contre la hausse des prix de l'énergie; les gains économiques nécessitent une décarbonisation du secteur; et l'insécurité en approvisionnement peut laisser place à une autonomie stratégique énergétique. Mais la réalisation de ces objectifs nécessite une mobilisation des différentes parties prenantes.

Chapitre 3. ...si les différentes parties prenantes se mobilisent

La guerre en Ukraine a révélé le besoin urgent d'accélérer de manière décisive la transformation du système énergétique de l'UE, afin de parvenir à la neutralité carbone dans les meilleurs délais. Toutefois, si l'UE ne parvient pas à adopter une approche commune, notamment en s'attaquant collectivement à la volatilité des prix de l'énergie et aux risques systémiques découlant de la dépendance de l'UE à l'égard de fournisseurs extérieurs tels que la Russie, l'UE pourrait ne pas profiter de certains, voire de la totalité, des avantages potentiels cités dans le chapitre précédent. Un alignement des parties prenantes est une condition nécessaire au développement de la politique énergétique européenne, pour permettre une politique ambitieuse ainsi que le développement d'outils législatifs et financiers pour y parvenir.

Or, le principal facteur de l'absence d'une politique énergétique "efficace" au niveau européen vient des États membres eux-mêmes qui, considérant l'énergie comme un secteur stratégique, souhaitent conserver une certaine souveraineté dans ce domaine, notamment sur les ressources énergétiques nationales (Andoura et al, 2009). Les États membres privilégient

ainsi une approche plutôt intergouvernementale comme dans le cadre d'organismes tels que l'Agence internationale de l'énergie (IEA) à une approche commune par les institutions européennes. La mise en conformité des politiques menées par les 27 États membres sollicite des efforts de la part d'intérêts parfois divergents comme c'est le cas avec la France, qui privilégie la filière nucléaire ou encore la Pologne qui dépend en grande partie du charbon. Ces politiques, peu coordonnées entre elles, ne permettent pas suffisamment de favoriser les investissements et le développement de nouvelles technologies favorables à l'environnement, ce qui entraîne une délocalisation des compétences dans certaines filières en dehors du continent, comme c'est le cas avec la filière photovoltaïque en Chine (Collard, 2018). Donc, selon les experts, les approches nationales isolées ne permettent pas de réaliser les objectifs stratégiques que l'UE s'est fixés dans ce domaine.

Une mobilisation des États membres est également nécessaire pour atteindre les objectifs énergétiques dans le cadre des Accords de Paris et ainsi éviter le scénario dit "de complaisance" (qui induit un réchauffement de 4,5°C à horizon 2050). La complaisance serait déplacée car la transformation vers un système énergétique durable et neutre en carbone représente un effort difficile et sans précédent, tant au niveau européen que mondial. De plus, les politiques climatiques et énergétiques ont des conséquences profondes et potentiellement perturbatrices sur les sociétés et les économies. Les risques liés au fait de revenir à un scénario de complaisance et de négliger de nouvelles actions ambitieuses au-delà de 2030 et jusqu'en 2050 détaillent, comme nous l'avons vu, que l'UE devra faire face à des coûts environnementaux, sociaux, politiques et économiques importants. Or, une transformation réussie ne peut se produire que si les États membres agissent ensemble²⁵. À l'inverse, le scénario "net zéro", qui modélise la décarbonisation du système énergétique de l'UE d'ici à 2050, et qui est beaucoup plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'UE que les autres scénarios, notamment le *statu quo* (scénario de référence), nécessite une action ambitieuse et unie au niveau européen. La réalisation de l'un ou l'autre de ces scénarios est directement liée à un manque d'ambition et à un "laisser-faire" des États membres. Une politique du consensus à l'échelle européenne sur d'autres sujets plus précis est aussi importante. En effet, si l'UE n'agit pas de manière unie, certains défis et compromis pourraient être altérés, ce qui compliquerait la réalisation des objectifs énergétiques de l'UE. Par exemple, si l'aspect du caractère abordable de l'énergie n'est pas, ou seulement partiellement, abordé par

²⁵ Towards carbon neutrality through ambitious transformation of the EU energy system. *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI\(2022\)730346_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI(2022)730346_EN.pdf).

certaines États membres, cela pourrait créer une situation non compétitive et de distorsion sur le marché unique de l'UE, ainsi que déclencher de plus vastes conséquences sociopolitiques. La situation exige donc que l'UE évalue de manière cohérente les compromis, les menaces et les défis potentiels liés à la transformation de son système énergétique. Cela implique une participation de tous les États membres. Toujours sur le plan climatique, et dans le contexte de sa profonde transformation, un défi majeur pour le système énergétique de l'UE est de continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en assurant un approvisionnement énergétique sûr, fiable, intégré, abordable et durable. Une voie de décarbonisation réussie pour l'UE, modélisée dans le rapport du Service de recherche du Parlement européen sur le “coût de la non-Europe”, cité plus haut, et dans le scénario "net zéro", prévoit une forte diminution des émissions de CO₂ de 82% par rapport au scénario de référence et de 94% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici à 2050. Cela nécessitera justement une combinaison de mesures réglementaires et tarifaires. Ces augmentations prévues de l'efficacité énergétique, de l'utilisation des énergies renouvelables et de la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles dans différents secteurs essentiels à la transformation énergétique. Cette transformation nécessiterait également un financement ambitieux et à long terme, y compris au niveau de l'UE. C'est donc par la convergence entre les États membres que l'UE pourra développer les outils financiers et législatifs nécessaires pour notamment accroître l'accès au marché pour les technologies propres. Par exemple, alors que les énergies renouvelables ont généré pour la première fois en 2020 plus d'énergie primaire (plus de 40%) que les combustibles fossiles (25%), le solaire et l'éolien n'ont représenté que 20% de l'approvisionnement total en énergies renouvelables. Et la mise en place d'un système électrique reposant sur les énergies renouvelables nécessitera également le renforcement et l'extension du réseau parallèle²⁶, ainsi que la flexibilité nécessaire pour absorber les fluctuations de l'approvisionnement en électricité. Ce système nécessitera une plus grande capacité de stockage et l'introduction d'usines de conversion comme pour transformer de l'électricité en hydrogène à l'échelle commerciale notamment, ainsi que le stockage par batterie lithium-ion. Cela implique également de renforcer les connexions entre les marchés de l'électricité de l'UE, ainsi que de stimuler davantage la numérisation et l'intégration sectorielle.

Il y a aussi un potentiel économique direct aux politiques réglementaires de l'UE. D'abord, l'action budgétaire unie et ciblée est aussi à prendre en compte, notamment par le biais du cadre financier pluriannuel de l'UE (CFP) et du programme de relance *Next Generation*

²⁶ Montage électrique offrant plusieurs chemins possibles au courant.

EU (NGEU). Ceci est particulièrement pertinent car, selon le rapport *CONE*, les bénéfices perdus sont principalement dus à l'insuffisance des investissements et au faible soutien à l'innovation. Ensuite, le Pacte Vert prévoit l'application de la tarification du carbone aux secteurs du bâtiment et des transports de l'UE (appelé "ETS II" par extension du système d'échanges de quotas de carbone EU ETS), ainsi que l'application du règlement sur la taxonomie verte pour les investissements liés au climat. Il inclut également l'impact des actions réglementaires sur la poursuite de l'intégration du secteur de l'énergie, sur le développement des énergies renouvelables (par la révision de la directive sur l'utilisation des énergies renouvelables) et l'impact des actions réglementaires sur l'augmentation de l'efficacité énergétique (par la révision de la directive sur l'efficacité énergétique). Ces outils réglementaires pourraient apporter un bénéfice de 334 milliards d'euros en 2050, tandis que la "faible ambition" et la "complaisance" prouvent à nouveau qu'ils entraîneraient une perte économique.

La mobilisation des États membres est donc nécessaire pour mener une politique énergétique à la fois ambitieuse et convergente, afin de permettre aux instruments législatifs d'être adoptés et implémentés, afin de favoriser l'investissement dans de nouvelles filières pour réaliser les objectifs fixés par le Pacte Vert ainsi que leur développement. Bien que la question de définir la politique énergétique commune ait longtemps figuré en tête de l'agenda de l'UE tout comme au sein des réflexions nationales, les principaux freins à la mobilisation communautaire sont, comme nous l'avons vu, la protection des intérêts nationaux et le manque d'ambition des politiques développées. Les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux requièrent donc une mobilisation de ces parties prenantes, ce qui, dans le contexte actuel, peut faire l'objet d'un engagement plus fort. Bien que nous ne les ayons pas évoqué, il faut aussi noter que la mobilisation d'autres parties prenantes est cruciale comme, entre autres, à l'échelle des territoires et des localités, pour implémenter une approche énergétique favorable (notamment pour favoriser le développement de projets d'infrastructures industrielles, comme c'est le cas en France), ou bien encore au sein du Parlement européen, afin que les groupes politiques au sein des commissions comme ENVI²⁷ et ITRE²⁸ parviennent à s'accorder sur les outils réglementaires proposés par la Commission européenne.

²⁷European Parliament. *Committee on the Environment, Public Health and Food Safety* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/committees/en/envi/home/highlights> (Consulté le 20 août 2022)

²⁸European Parliament. *Committee on Industry, Research and Energy* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/committees/en/itre/home/highlights> (Consulté le 20 août 2022)

Pour finir, nous avons vu dans cette première partie de notre recherche que la guerre en Ukraine a mis en lumière les faiblesses et les menaces auxquelles fait face la politique énergétique européenne, notamment à travers les incertitudes liées à la sécurité et la diversification de l’approvisionnement de l’UE en énergie en raison d’une dépendance accrue aux importations Russes, mais aussi à la hausse des prix de l’énergie qui s’est intensifiée à cause du contexte actuel, et enfin par le besoin urgent de réaliser la transition énergétique en décarbonant la production. Ensuite, nous avons montré que le contexte actuel offrait un certain nombre d’opportunités pour l’intégration énergétique européenne par des gains potentiels beaucoup plus importants grâce à la réalisation de politiques énergétiques plus ambitieuses, sur le plan économique et social. Enfin, nous remarquons qu’une mobilisation des parties prenantes, notamment entre les États membres, est nécessaire afin de permettre les investissements nécessaires au développement de nouvelles filières technologiques durables et à l’accès aux nouvelles technologies. Une plus grande flexibilité dans ce domaine permettra en effet de stimuler l’intégration sectorielle et de faire converger les intérêts nationaux.

PARTIE II : LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE EN UKRAINE: VERS PLUS D'INTÉGRATION ÉNERGÉTIQUE?

Dans cette seconde partie, nous aborderons les dynamiques d'acteurs institutionnels concernant la politique énergétique depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Dans un premier temps, nous verrons quelles ont été les avancées du Conseil européen et du Conseil de l'UE (1), puis nous analyserons certaines mesures clés développées par la Commission européenne (2), avant de voir quelles tournures prennent les législations en cours au Parlement européen sur les dossiers énergétiques (3).

Chapitre 1. Les avancées du Conseil européen et du Conseil de l'UE sur les dossiers énergétiques

La présidence française du Conseil de l'UE, qui a commencé au 1er janvier 2022 et qui s'est achevée le 1er juillet (date à laquelle la République Tchèque a pris la présidence tournante), a été marquée par la guerre en Ukraine qui a été déclenchée au début de son mandat. En ce qui concerne l'agenda institutionnel, le Conseil a planifié nombre de rencontres à commencer par la réunion informelle organisée à Versailles les 10 et 11 mars 2022²⁹, durant laquelle les dirigeants de l'UE ont discuté de la manière de garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique, compte tenu de la situation actuelle en Ukraine ainsi que de l'objectif de neutralité climatique pour 2050. C'est notamment lors de cette réunion que les dirigeants ont convenu de réduire progressivement la dépendance de l'UE à l'égard des importations de gaz, de pétrole et de charbon Russes (notamment via l'adoption de paquets de sanctions contre la Russie), et invité la Commission européenne à proposer, avant la fin du mois de mai 2022, le plan REPowerEU, pour rendre l'UE indépendante des combustibles fossiles Russes. Lors du Conseil européen des 24 et 25 mars³⁰, les chefs d'États ont abordé l'impact de l'augmentation des prix de l'énergie et ont discuté des options possibles pour l'atténuer. Ils ont également examiné l'état de préparation à court terme de l'UE et ont chargé le Conseil de l'UE de faire avancer la proposition de la Commission sur la politique de stockage du gaz en

²⁹Conseil Européen. *Informal meeting of heads of state or government, Versailles, 10-11 March 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/03/10-11/> (Consulté le 19 août 2022)

³⁰Conseil Européen. *European Council, 24-25 March 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/03/24-25/> (Consulté le 19 août 2022)

envisageant le remplissage des stocks dans toute l'Union dès que possible. Sur la question de la sécurité énergétique, le Conseil a invité la Commission à prendre toute initiative nécessaire d'ici mai 2022, en tenant également compte des prochains rapports finaux de l'Agence européenne de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER) et de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF). À cela s'ajoute la promesse de se coordonner avec les partenaires internationaux afin d'atténuer l'augmentation des prix de l'énergie. La question de l'indépendance énergétique et du marché européen de l'électricité a aussi été un point central de la réunion spéciale du Conseil des 30 et 31 mai³¹, tandis que la question des prix de l'énergie fut à nouveau discutée lors du Conseil des 23 et 24 juin³².

Du côté du Conseil de l'UE, on observe que la Présidence française (PFUE) a, durant son mandat, accéléré la programmation des réunions relatives au sujet énergétique dans le contexte de la guerre en Ukraine, avec 3 réunions informelles des Ministres européens chargés de l'environnement et de l'énergie (les 20, 21 et 22 janvier), 4 réunions du Conseil "Transports, Télécommunications et Énergie" (28 février, 8 avril et 2-3 juin, 27 juin) et 2 sessions extraordinaires du Conseil sur l'Énergie (le 2 mai et le 26 juillet). À titre de comparaison, durant la présidence slovène du Conseil de l'UE, qui a précédé la France, seulement 2 réunions informelles des Ministres européens chargés de l'environnement et de l'énergie ont été conviées, ainsi que 3 réunions du Conseil "Transports, Télécommunications et Énergie". On peut donc aisément voir que la guerre en Ukraine a influencé l'agenda politique du Conseil quant à la question énergétique. Concernant les avancées concrètes du Conseil de l'UE sur les dossiers énergétiques, de nombreux accords ont été trouvés pendant la Présidence française sur des mesures phares du paquet "Ajustement à l'objectif 55". Par ailleurs, un rapport du Bureau européen de l'environnement (EEB)³³ publié en juillet 2022 conclut que "nombre de résultats" en matière d'environnement étaient "inadéquats au regard des défis auxquels l'Europe et la planète sont confrontées". Selon ce rapport, il n'y a pas eu d'"opportunités significatives" pour discuter des préparatifs de la proposition de la Commission européenne sur la restauration de la nature, et la Présidence française n'a pas non plus accordé l'"attention politique nécessaire" au plan d'action "Pollution zéro" dévoilé par l'exécutif européen en 2021. Le Bureau européen

³¹ Conseil Européen. *Special meeting of the European Council, 30-31 May 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/05/30-31/> (Consulté le 19 août 2022)

³² Conseil Européen. *European Council, 23-24 June 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/06/23-24/> (Consulté le 19 août 2022)

³³ TEN BRINK, Patrick. THE EEB'S ASSESSMENT OF THE ENVIRONMENTAL PERFORMANCE OF THE FRENCH PRESIDENCY OF THE EU. *European Environmental Bureau* [en ligne]. 2022 [consulté le 29 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://eeb.org/wp-content/uploads/2022/07/FR-assessment.pdf>>.

de l'environnement y a également réservé certaines de ses critiques les plus sévères à l'agriculture et à la politique fiscale. Pourtant, le rapport montre que la France a réussi à négocier des accords sur la plupart des dossiers du paquet "Ajustement à l'objectif 55", notamment en lien avec la politique énergétique, et ce malgré un contexte tendu pour les négociations. Le Conseil de l'UE est en effet parvenu à un vote sur des mesures telles que la révision du Système communautaire d'échange de quotas d'émissions (EU ETS), qui met en place une imputation des émissions de carbone émises en permettant l'achat-revente de quotas d'émissions aux entreprises, ainsi que sur le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF, CBAM en anglais), qui vise à mettre en place un système équivalent dédié aux entreprises étrangères exportant leurs produits vers l'UE. Sur ces dossiers, le Conseil a ratifié un accord lors du Conseil "Environnement" du 28 juin³⁴, en approuvant un objectif de réduction des émissions de carbone à horizon 2030 (61%) dans le cadre de l'ETS, ainsi que sur l'abaissement du plafond de quotas d'émissions et la Réserve de stabilité du marché (MSR). Concernant le CBAM, le Conseil a validé le calendrier pour la suppression progressive du nombre d'allocation de quotas gratuits tel que proposé par la Commission (soit entre 2026 et 2035, avec un retrait progressif plus lent au début et accéléré vers la fin de la période). Mais les avancées du Conseil portent aussi sur d'autres sujets clés que sont l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen. En effet, lors du Conseil "Transports, Télécommunications et Énergie" du 27 juin³⁵, les ministres européens en charge de l'énergie se sont mis d'accord sur une position commune sur la révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED) avec notamment un certain nombre de clauses sur la bioénergie, en demandant par exemple à ce que les installations de bioénergie d'une puissance égale ou supérieure à 10 mégawatts soient tenues de respecter des critères de durabilité pour l'approvisionnement en biomasse, ou encore en appelant à ce que les régimes de subventions n'encouragent pas la bioénergie "non durable". D'autre part, le Conseil a adopté sa position sur la révision de la directive sur l'efficacité énergétique (EED), en convenant de réduire la consommation d'énergie au niveau de l'UE de 36% (un objectif contraignant) pour la consommation d'énergie finale, et de 39% pour la consommation d'énergie primaire d'ici 2030.

Ces dynamiques au Conseil de l'UE devraient se poursuivre avec la présidence Tchèque sur les processus de codécision institutionnelles entre le Conseil et le Parlement sur ces

³⁴ Conseil Européen. *Environment Council*, 28 June 2022 [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/env/2022/06/28/> (Consulté le 13 août 2022)

³⁵ Conseil de l'Union Européenne. *Transport, Telecommunications and Energy Council (Energy)*, 27 June 2022 [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/tte/2022/06/27/> (Consulté le 13 août 2022)

politiques, avec des avancées pour les débats en trilogues sur des mesures phares du Pacte Vert liées à l'énergie comme avec la révision du Système communautaire d'échange de quotas d'émissions (ETS), la mise en place du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) et la révision des deux directives relatives à l'efficacité énergétique et à l'utilisation des énergies renouvelables (RED et EED), parmi d'autres. La République Tchèque, qui a succédé à la France pour présider le Conseil de l'UE au second semestre 2022, a détaillé un programme basé sur cinq priorités que sont : la gestion de la crise des réfugiés et la reconstruction d'après-guerre en Ukraine; la sécurité énergétique; le renforcement des capacités de défense européennes, y compris en matière de cybersécurité; la résilience stratégique de l'économie européenne; et enfin la résilience des institutions démocratiques. La présidence tchèque devrait donc s'attacher à faire face efficacement aux crises sécuritaire, énergétique et humanitaire actuelles, ainsi qu'aux problèmes économiques et sociaux urgents. Sur les capacités de défense, l'accent est mis sur la boussole stratégique de l'OTAN et de l'UE, la résilience des technologies des chaînes de valeur critiques, les cybermenaces et le contexte géopolitique des nouvelles technologies ainsi que de la politique de l'Espace. La présidence Tchèque prévoit aussi de se concentrer sur les chaînes d'approvisionnement et leurs vulnérabilités et la disponibilité des matières premières, de l'alimentation aux produits pharmaceutiques, en passant par les puces à semi-conducteurs. Sur les aspects de démocratie, l'accent est mis sur les conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Mais surtout, en ce qui concerne les questions énergétiques, la République Tchèque semble vouloir prioriser les avancées sur la sécurité énergétique de l'UE, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la décarbonisation de l'économie, et la mise en œuvre du plan REPowerEU. Le programme de la présidence reconnaît que le secteur de l'énergie est l'un des domaines les plus touchés par l'agression russe en Ukraine, et rappelle que le plan REPowerEU sera l'un des principaux sujets abordés durant les 6 mois de la présidence. Selon une récente interview, la ministre tchèque de l'environnement Anna Hubáčková a également réaffirmé que la présidence visait à aborder le changement climatique, l'énergie et la sécurité alimentaire "au même niveau", tout en gardant un œil sur les aspects sociaux de la transition énergétique. Par ailleurs, lors d'une conférence de presse³⁶ datant du 20 juin 2022, Jan Dusík, vice-ministre de l'environnement, a réitéré les priorités de la présidence, à savoir réaliser autant de progrès que possible sur le paquet

³⁶ Czech Presidency of the Council of the European Union. *Press conference about the environmental priorities during the Czech Presidency* [En ligne]. Disponible sur : <https://czech-presidency.consilium.europa.eu/en/events/press-conference-about-the-environmental-priorities-during-the-czech-presidency/> (Consulté le 13 août 2022)

"Ajustement à l'objectif 55", l'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité, l'économie circulaire et la réduction de la pollution. Ainsi, l'énergie fait partie des priorités de l'actuelle présidence du Conseil de l'UE. En revanche, il est difficile de mesurer dans quelles mesures la République Tchèque va prioriser le sujet des politiques énergétiques dans l'agenda du Conseil, par rapport aux autres enjeux listés comme "prioritaires" issus du programme de la présidence.

Chapitre 2. Le rôle de la Commission européenne: un développement accru des instruments législatifs et financiers

Sous l'impulsion du Conseil, la Commission a proposé en 2022 un certain nombre de mesures se focalisant presque exclusivement sur la politique énergétique de l'UE. Prenons quelques exemples. Le 8 mars, la Commission européenne a publié une Communication sur le plan REPowerEU détaillant les grands objectifs de la proposition. Celle-ci constitue en un ensemble de mesures à court et moyen terme pour réduire la dépendance énergétique de l'UE à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le plan de la Commission repose sur quatre piliers : les économies d'énergie ; la diversification des approvisionnements; l'accélération de la transition écologique et la combinaison des investissements et des réformes. La communication du 8 mars s'accompagne d'un certain nombre de propositions, dont un "plan d'économie de l'UE", qui détaille des mesures plus spécifiques. Selon le plan de mesures publié le 18 mai³⁷, la Commission prévoit d'augmenter les objectifs de la directive sur les énergies renouvelables (RED II) de 40 à 45% et de faire passer la part de l'énergie éolienne et solaire de 33 à 67%. Pour ce faire, les délais d'obtention des permis de construire des éoliennes seront raccourcis (par des recommandations pour l'instant) de 9 à 1 an, et pour les panneaux solaires de 4 ans à 3 mois. La Commission a également publié dans le même temps une communication intitulée "EU Save Energy", qui prévoit de créer une campagne d'information pour inciter les citoyens à économiser l'énergie, et d'augmenter les objectifs de la directive sur l'efficacité énergétique (EED) de 9 à 13%. La Commission prévoit également d'augmenter les obligations nationales en matière d'économies d'énergie. En ce qui concerne la diversification des approvisionnements énergétiques, le plan vise à remplacer 60 milliards de mètres cubes (mmc) de gaz en 2022 par 35 mmc de biométhane et 20 millions de tonnes d'hydrogène (10 millions produits dans l'UE, 10 millions importés) en construisant de nouvelles infrastructures de GNL

³⁷ SWD/2022/230.

et en signant de nouveaux contrats avec les États-Unis, le Canada, l'Égypte, Israël et les pays du Golfe. Enfin, le montant total des investissements prévus est de 300 milliards d'euros pour les infrastructures énergétiques, dont 225 milliards proviennent des prêts non utilisés du mécanisme de redressement et de résilience (Recovery and Resilience Fund, RRF), 26,9 milliards peuvent être utilisés par les États membres au titre du Fonds de cohésion régionale (FCR) et 7,6 milliards au titre de la politique agricole commune (PAC), et 20 milliards d'euros provenant de la vente de permis ETS de la réserve de stabilité du marché (MSR). Par la suite, la Commission a ouvert une consultation publique sur la révision de la directive sur l'utilisation d'énergies renouvelables, qui s'est achevée le 17 juin. Le règlement modifiant le cadre du plan de relance Next Generation EU pour y inclure les investissements en matière de sécurité énergétique a également fait l'objet d'une consultation publique jusqu'au 20 juillet dernier. Enfin, en plus de cela, la Commission a créé une nouvelle *taskforce* au sein de sa direction générale de l'énergie (DG ENER) pour soutenir la plateforme énergétique de l'UE et mettre en œuvre les objectifs de REPowerEU.

Par ailleurs, la Commission européenne avait proposé une politique européenne de stockage du gaz le 23 mars 2022. Le règlement proposé vise à garantir que les capacités de stockage dans l'UE soient remplies avant la saison hivernale et puissent être partagées entre les États membres dans un esprit de solidarité. Plus particulièrement, la proposition fixe pour les États membres un niveau minimum obligatoire de gaz dans les installations de stockage à 80% pour le 1er novembre 2022. L'objectif sera de 90% pour les années suivantes. Or, la Commission a suggéré que ce règlement soit approuvé selon une procédure accélérée par le Parlement et le Conseil, afin qu'il puisse prendre pleinement effet à partir de l'été 2022. Suite à cela, le Conseil a convenu d'un mandat de négociation avec le Parlement européen le 10 mai et les deux institutions sont parvenues à un accord lors des négociations interinstitutionnelles du 19 mai. En outre, la Commission a publié le 20 juillet un autre plan définissant des stratégies visant à réduire la consommation de gaz naturel de l'UE, alors que la probabilité d'une coupure totale du gaz Russe augmente. Ce règlement, intitulé "Save gas for a safe winter", impose aux États membres des réductions obligatoires de 15% de la consommation de gaz au cours des deux prochaines années. La mesure s'accompagnait d'un avertissement qu'une coupure de gaz de la part de la Russie était imminente et que les pays devaient réduire leur consommation de gaz de 45 milliards de mètres cubes (mmc) d'août 2022 à mars 2023, ce qui équivaut à une réduction de gaz d'environ 15% à l'échelle du bloc, ainsi que pour éviter une baisse de 1,5% du PIB due à l'impact sur l'industrie. La Commission européenne a également présenté des mesures de sanctions à l'égard de la Russie. En effet, depuis février, l'UE a imposé plusieurs

trains de sanctions contre la Russie, notamment des mesures restrictives ciblées (sanctions individuelles), des sanctions économiques et des mesures diplomatiques. Mais les 6 premiers paquets de sanctions incluent aussi des mesures énergétiques liées aux restrictions de l'importation d'énergie Russe. Si les 3 premiers paquets de sanctions n'incluent pas de mesures spécifiques au secteur énergétique, le 4ème paquet, adopté en mars, fixe l'interdiction de nouveaux investissements dans le secteur énergétique Russe. Le 5ème paquet, adopté en avril, comporte une interdiction d'importer de Russie du charbon et d'autres combustibles fossiles solides. Le 6ème paquet proposé par la Commission européenne, adopté le 3 juin, fixe quant à lui une interdiction d'importer de Russie du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés (avec des exceptions limitées). Il implique que seul le pétrole russe acheminé par bateau vers l'UE sera interdit d'ici à la fin de 2022 (ce qui représente 2/3 des importations de l'UE en provenance de Russie), le pétrole brut Russe qui atteint l'UE par oléoduc sera exempté pour l'instant selon l'accord. Avec cette mesure, 90% des importations de pétrole devraient être réduites d'ici la fin de l'année. L'élimination progressive du pétrole Russe devrait prendre de 6 mois pour le pétrole brut à 8 mois pour les autres produits pétroliers raffinés. On peut également citer un autre fait marquant du rôle de la Commission dans le secteur de l'énergie dans le contexte de la crise actuelle : le règlement sur la taxonomie verte, avec notamment l'adoption de l'acte délégué sur le climat. Le règlement sur la taxonomie est une liste d'activités économiques qui peuvent être considérées comme "vertes" selon des critères pertinents basés sur les dernières données scientifiques et industrielles, afin d'orienter les investissements vers des entreprises et des technologies durables. En février 2022, la Commission a proposé un acte délégué complémentaire pour inclure le nucléaire et le gaz dans la taxonomie sous certaines conditions, auquel le Parlement ne s'est pas opposé.

La Commission s'est aussi montrée proactive via l'approbation de mesures financières destinées au secteur privé via des mécanismes financiers comme avec l'adoption du "cadre temporaire de crise" (Temporary Crisis Framework en anglais, ou TCF) le 23 mars 2022, fondée sur l'article 107, paragraphe 3, point b), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ("TFUE"), reconnaissant que l'économie de l'UE subit une perturbation grave, et qui permet aux États membres d'utiliser la flexibilité prévue par les règles relatives aux aides d'État pour soutenir l'économie dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Par ailleurs, la Commission européenne précise que le "cadre temporaire" pour les aides d'État complète les mesures existantes en matière d'aides d'État par de nombreuses autres possibilités déjà offertes aux États membres, telles que les mesures prévoyant l'indemnisation des entreprises pour les dommages directement subis en raison de circonstances exceptionnelles, et les mesures décrites

dans les communications de la Commission sur l'évolution du marché de l'énergie (REPowerEU). Le TCF permet aux États membres d'accorder des montants d'aide limités aux entreprises touchées par la crise actuelle ou par les sanctions et contre-sanctions qui y sont liées d'une part, de veiller à ce que les entreprises disposent toujours de liquidités suffisantes ; et d'indemniser les entreprises pour les coûts supplémentaires supportés en raison des prix exceptionnellement élevés du gaz et de l'électricité d'autre part. Un instrument qui a déjà été appliqué au secteur énergétique puisque la Commission a approuvé un programme portugais³⁸ de 160 millions d'euros destiné à soutenir les entreprises à forte intensité de gaz dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La mesure sera ouverte aux entreprises de l'industrie manufacturière qui sont particulièrement dépendantes du gaz pour leur fonctionnement quotidien et qui sont touchées par les prix élevés de l'énergie causés par la crise actuelle.

Enfin, la Commission européenne a souvent appelé à l'unité entre les États membres dans le contexte actuel sur des propositions comme sur le plan destiné à réduire la demande de gaz³⁹ ainsi que sur les réseaux sociaux, principalement en lien avec l'approbation et l'application des mesures incluses dans le plan REPowerEU.

Chapitre 3. Le Parlement européen, organe actif lors des négociations

Il reste à comprendre dans quelles mesures le Parlement européen s'est montré actif dans l'avancée vers une intégration énergétique européenne dans le contexte actuel. Premièrement, si l'on s'attarde à obtenir une vue d'ensemble de la position du Parlement dans son ensemble, avant d'observer les dynamiques politiques internes, c'est-à-dire au sein des commissions, on peut dégager quelques pistes de réflexion. En effet, un récent rapport du centre de recherche du Parlement Européen établit que le Parlement européen "soutient une action ambitieuse de l'UE en matière de climat et d'énergie pour accélérer la transformation du système énergétique"⁴⁰ et ajoute: "Le Parlement a depuis longtemps mis en garde contre les défis auxquels est confronté le système énergétique de l'UE au cours de la décarbonisation : les

³⁸ Commission Européenne. *State aid: Commission approves €160 million Portuguese scheme to support gas intensive companies in context of Russia's invasion of Ukraine* [En ligne]. Disponible sur : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_22_3408 (Consulté le 14 août 2022)

³⁹ La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen avait rappelé peu avant la publication de cette mesure que ce travail était collectif et nécessaire pour tous les pays membres: "Nous travaillons sur un plan européen commun de réduction de la demande d'urgence avec l'industrie, mais aussi avec les 27 États membres".

⁴⁰ Towards carbon neutrality through ambitious transformation of the EU energy system. *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI\(2022\)730346_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI(2022)730346_EN.pdf).

dépendances à l'égard des approvisionnements en énergie étrangers et l'incapacité à achever le marché européen de l'énergie". Ainsi le Parlement rappelle que les décideurs politiques "devraient rapidement tirer les leçons des récents événements perturbateurs" et adapter en conséquence le travail législatif en cours (notamment avec le paquet "Ajustement à l'objectif 55") qui révisé les principales lois européennes sur le climat et l'énergie, afin de garantir la décarbonisation de l'économie européenne d'ici 2050, comme cela est prévu par le Pacte Vert. Le Parlement s'est aussi inquiété de la hausse des prix de l'énergie. Les députés ont proposé de taxer les bénéfices exceptionnels des entreprises du secteur de l'énergie et de permettre aux gouvernements d'utiliser ces recettes pour alléger le fardeau des citoyens et des entreprises vulnérables. Par ailleurs, le Parlement européen reconnaît que la réalisation du plan REPowerEU, qui admet qu'il est nécessaire de fixer des objectifs pour 2030 plus ambitieux que ceux proposés dans le paquet "Ajustement à l'objectif 55", notamment dans le contexte de la réduction des liens énergétiques de l'UE avec la Russie, et qui propose une accélération de la suppression des formalités administratives, des ajustements réglementaires et de la mobilisation des financements, sera "essentielle pour assurer l'indépendance énergétique de l'UE, renforcer la résilience du système énergétique et progresser sur la voie de la décarbonisation". Finalement, dans les grandes lignes, le Parlement européen semble plutôt opérer en faveur d'une politique énergétique unifiée malgré les disparités politiques présentes en son sein.

Ensuite, les eurodéputés se sont montrés dans l'ensemble coopératifs sur l'adoption de mesures clés pour le secteur énergétique européen, notamment en ce qui concerne la révision de la directive sur l'efficacité énergétique et sur la révision de la directive sur l'utilisation d'énergies renouvelables. Par exemple, lors du processus législatif sur la révision de la directive sur l'efficacité énergétique au sein de la commission parlementaire pour l'Industrie, la Recherche et l'Énergie (ITRE), responsable du dossier au Parlement européen, les principaux groupes politiques, qui incluent le PPE, les socio-démocrates, les Verts et le groupe Renaissance, avaient trouvé un accord⁴¹ sur une série d'amendements de compromis. Les amendements prévoyaient de porter l'objectif d'économies d'énergie primaire de l'UE à 42,5%, et l'objectif d'économies d'énergie finale à 40% d'ici la fin de la décennie, sur la base d'un scénario de référence 2007 pour 2030. Cela conduirait à une réduction de la consommation d'énergie finale de 14,5% par rapport au nouveau scénario de référence pour 2030, pour lequel

⁴¹Parlement Européen. *ITRE meeting 12-14/07: votes on renewables, energy efficiency, cybersecurity, industrial strategy* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20220711IPR35020/itre-12-14-07-renewables-energy-efficiency-cybersecurity-industrial-strategy> (Consulté le 14 août 2022)

le plan REPowerEU de la Commission européenne a proposé un objectif de 13%. Les députés européens ont aussi plaidé pour rendre les objectifs contraignants au niveau national, ce à quoi le Conseil s'oppose avec véhémence. Cette dynamique est aussi observable pour la révision de la directive sur l'utilisation d'énergies renouvelables : les membres du Parlement ont défendu une augmentation de la part globale de l'énergie produite à partir de sources renouvelables d'ici à 2030, qui passera de 40% dans la proposition initiale à 45%, conformément à la stratégie REPowerEU. Cet alignement des parties prenantes au sein de la commission parlementaire ITRE s'ajoute à une coordination qui s'effectue aussi avec les autres commissions parlementaires comme la commission ENVI, chargée d'émettre un avis sur la révision de la directive sur l'utilisation d'énergies renouvelables. En effet, la commission ITRE avait soutenu, dans son rapport, la proposition de la commission ENVI de ne plus comptabiliser la biomasse ligneuse primaire solide comme une source d'énergie renouvelable en vertu des règles de l'UE (ce à quoi l'industrie s'oppose fermement), et ont également soutenu l'idée de réduire le soutien financier public et les incitations à la bioénergie. Les deux rapports sur la révision de ces deux directives a d'ailleurs été largement accueilli lors du vote en commission ITRE le 13 juillet : le rapport sur la révision de la directive sur l'utilisation d'énergies renouvelables a été approuvé par les eurodéputés avec 54 voix en faveur, 14 voix contre et seulement 6 abstentions ; le rapport sur la révision de la directive sur l'efficacité énergétique a quant à lui été adopté avec 50 voix pour, 7 voix contre et 13 abstentions. Le Parlement s'est de plus montré favorable à des procédures rapides, en mettant à l'agenda les discussions interinstitutionnelles (trilogues) en septembre 2022 concernant ces deux directives. Cette volonté d'accélérer les processus d'adoption a également été illustrée par le processus législatif exceptionnel réservé au règlement sur le stockage du gaz : la Commission avait suggéré que ce règlement soit approuvé selon une procédure accélérée par le Parlement et le Conseil, afin qu'il puisse commencer à prendre pleinement effet à partir de l'été 2022. La commission ITRE a décidé de demander le recours à la procédure d'urgence (article 163 du règlement) sans rapport de commission, et a désigné une équipe de négociation composée de députés pour entamer immédiatement des négociations interinstitutionnelles avec le Conseil et la Commission. Une décision qui a été approuvée lors de la session plénière d'avril 2022 au Parlement européen.

Force est donc de constater que le Parlement a montré davantage d'ambition que les propositions de la Commission notamment sur les cibles chiffrées liées à l'efficacité énergétique, et que le Conseil, par exemple sur la volonté de rendre ces objectifs contraignants pour les mesures sur les économies d'énergies primaires et finales à horizon 2030. Cette ambition est climatique mais aussi politique puisque le Parlement s'est montré en faveur d'un

processus de codécision rapide, dans le but d'adopter ces différentes mesures d'ici la fin de l'année. Ce soutien politique est également notable au sein du secteur privé et associatif⁴². En effet, le vote en commission ITRE sur la révision des directives RED et EED a été accueilli par WindEurope, une association qui promeut l'utilisation de l'énergie éolienne en Europe, sur le compromis trouvé par les eurodéputés et sur les objectifs généraux. L'association EUREC (Association of European Renewable Energy Research Centers) a quant à elle fait valoir que des objectifs plus élevés en matière d'énergies renouvelables offriraient également "de nouvelles opportunités aux centres de recherche pour aider les entreprises à développer de nouveaux produits". L'ONG Zero Waste Europe avait aussi qualifié la position de la commission ITRE de "pas dans la bonne direction". Sur les objectifs d'efficacité énergétique, la mobilisation du secteur associatif est aussi de mise : la Coalition pour les économies d'énergie a trouvé l'accord "positif" en raison de ses objectifs et de ses propositions de gouvernance plus solides. Les positions du Parlement ont donc été reçues avec beaucoup de soutien de la part des ONGs, témoignant d'objectifs ambitieux en faveur de la politique énergétique européenne et bien que ces positions soient définies par la commission ITRE, on peut s'attendre à ce que le vote en session plénière apporte des résultats similaires, en partant du constat que les groupes politiques majoritaires au sein du Parlement européen sont alignés sur ces objectifs.

On a donc, d'une part, le Conseil européen et le Conseil de l'UE qui se sont montrés relativement réactifs suite au déclenchement de la guerre en accélérant la mise à l'agenda des politiques énergétiques. Le Conseil européen a en effet accéléré les réunions informelles et les réunions spéciales du Conseil en matière d'énergie, et a chargé la Commission et le Conseil de l'UE de faire accélérer les avancées sur des propositions existantes, tout en demandant le développement de nouvelles mesures. La PFUE est parvenue à des avancées significatives sur les mesures du paquet "Ajustement à l'objectif 55" et la République Tchèque a placé l'énergie comme l'une de ses priorités pour ses 6 mois de sa présidence. De son côté, la Commission a joué un rôle actif en proposant rapidement le plan REPowerEU et en publiant des mesures législatives et financières, comme avec le règlement sur le stockage du gaz, le règlement pour réduire la consommation de gaz, mais aussi avec la réactivité avec laquelle la Commission a proposé les différents paquets de sanctions à l'égard de la Russie. Enfin, le Parlement européen

⁴²BIG DAY FOR ENERGY EFFICIENCY AND RENEWABLES IN PARLIAMENT, Morning Energy & Climate, *POLITICO* [en ligne]. 13 juillet 2022 [consulté le 30 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://pro.politico.eu/news/152080>>.

a soutenu une politique énergétique ambitieuse et unifiée (et favorable aux objectifs environnementaux), ce qui a été illustré par les accords trouvés au sein des commissions parlementaires sur les dossiers énergétiques en cours. Ainsi, les institutions européennes peuvent être considérées comme des entrepreneurs politiques en faveur de l'intégration européenne dans le contexte actuel, en particulier le Parlement européen. En termes d'intérêts, le Parlement européen semble être l'organe le plus favorable à une politique énergétique ambitieuse sur le plan environnemental. La Commission, elle, s'attarderait plutôt à protéger l'économie du bloc face aux disruptions du marché tandis que les États membres cherchent à protéger leurs industries.

PARTIE III : DIVERGENCES D'INTÉRÊTS ET DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES POLITIQUES

Dans cette troisième et dernière partie, nous allons analyser les freins à l'intégration énergétique européenne dans le contexte de la crise. Quels sont les causes, les obstacles à l'adoption de nouvelles politiques énergétiques européennes ? Ces dynamiques vont-elles vers davantage d'intégration ou fissurent-elles l'harmonisation des politiques ? Nous répondrons à ces questions en observant d'abord quels intérêts les États membres cherchent à préserver (1), avant de comprendre quelle est l'influence du secteur privé et des lobbies de l'énergie dans le contexte de la crise ukrainienne (2).

Chapitre 1. Des négociations interétatiques tumultueuses

Il reste nombre de difficultés à s'accorder sur des objectifs communs, malgré le contexte actuel qui semble favoriser la mise en place d'une politique commune de l'énergie. En effet, des situations de disputes entre les États membres, ou bien entre les gouvernements nationaux et les investisseurs privés peuvent apparaître et freiner la mise en place d'une mobilisation à l'échelle de l'UE, comme en témoignent les négociations interétatiques concernant le traité sur la Charte de l'énergie. Le traité sur la Charte de l'énergie (TCE) est un accord international qui établit un cadre multilatéral pour la coopération transfrontalière dans le secteur de l'énergie, principalement l'industrie des combustibles fossiles. Le traité couvre tous les aspects des activités énergétiques commerciales, y compris le commerce, le transit, les investissements et l'efficacité énergétique. Le traité prévoit des procédures de règlement des différends tant pour les États parties au traité (vis-à-vis des autres États) qu'entre les États et les investisseurs d'autres États qui ont réalisé des investissements sur le territoire des premiers⁴³. Les débuts de la Charte de l'énergie remontent à une initiative politique lancée en Europe au début des années 1990. La fin de la guerre froide a offert une occasion sans précédent de surmonter les divisions économiques antérieures entre les nations des deux côtés du rideau de fer. La perspective la plus prometteuse pour une coopération mutuellement bénéfique était le secteur de l'énergie, compte tenu de la demande croissante d'énergie en Europe et de la vaste disponibilité des

⁴³Parlement Européen. *The Energy Charter Treaty and Protocol, Summary of the legislation* [En ligne]. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=LEGISSUM:l27028> (Consulté le 10 août 2022)

ressources dans les nations post-soviétiques. En outre, la nécessité d'établir une base communément acceptée pour la coopération énergétique entre les États d'Eurasie a été reconnue. Ces considérations ont donné naissance au processus de la Charte de l'énergie. Or, le traité sur la Charte de l'énergie a fait l'objet de vives critiques car il constitue, selon ses détracteurs, un obstacle à la transition vers les énergies renouvelables. L'argument principalement utilisé est que les sociétés transnationales qui ont investi dans la production de combustibles fossiles et dans l'énergie nucléaire peuvent poursuivre les gouvernements nationaux en justice pour la perte de bénéfices sur leurs investissements en raison de la transition vers les énergies renouvelables. En octobre 2020, le Parlement européen a voté pour mettre fin à cette protection. Le 24 juin, un compromis a été trouvé qui permettra à l'UE et au Royaume-Uni d'éliminer progressivement les protections pour les investissements dans les combustibles fossiles, mais qui n'est pas à la hauteur des réformes plus larges initialement souhaitées par l'UE. En effet, 10 ans après l'entrée en vigueur de l'accord - une réunion pour l'approuver est prévue en novembre 2022 - les entreprises impliquées dans des projets relatifs au charbon, au pétrole et au gaz perdront leur droit de poursuivre l'UE et le Royaume-Uni, bien que d'autres membres du TCE offrent toujours une protection⁴⁴. Plusieurs États membres de l'UE souhaitent désormais quitter cette charte au motif que les réformes nécessaires n'ont pas été adoptées. Plusieurs pays comme l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas ont appelé à un retrait du traité, avec le soutien du Parlement européen. Les critiques argumentent que ces disparités ont un effet de découragement sur l'implémentation des mesures en faveur du déploiement des énergies renouvelables car l'incertitude légale réduit l'appétit des investisseurs privés dans le développement d'infrastructures. À titre d'exemple, l'Espagne a supprimé, en 2013, les subventions accordées aux projets d'énergies renouvelables pour faire face à la dette. Suite à cela, des entreprises comme RWE, E.ON et EDF ont réussi à poursuivre l'Espagne devant des tribunaux d'arbitrage en vertu des dispositions du TCE. En 2020, ces tribunaux ont ordonné à l'Espagne de payer dans 13 des 14 cas pour lesquels les sentences étaient disponibles publiquement, mais l'Espagne refuse de payer, invoquant l'arrêt Achmea de 2018, dans lequel la Cour de justice de l'UE a estimé que les conflits avec les pays membres devaient être traités par les tribunaux du bloc plutôt que par des tribunaux d'arbitrage privés. La question juridique fondamentale est de savoir si la jurisprudence Achmea, qui concernait un accord bilatéral entre deux pays de l'UE, s'applique également aux accords multilatéraux tels que le TCE, dont les

⁴⁴ECT DEAL RECAP, Morning Energy & Climate, *POLITICO* [en ligne]. 27 juin 2022 [consulté le 30 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://pro.politico.eu/news/151436>>.

signataires comprennent de nombreux pays non-membres de l'UE. Les discussions autour de la réforme de la Charte du traité de l'Énergie peuvent constituer un exemple marquant des conflits qui animent les États au regard d'une politique énergétique commune, en particulier dans le cas du déploiement des énergies renouvelables.

En outre, la situation actuelle, qui remet en cause la sécurité d'approvisionnement de l'UE en énergie, semble avoir ravivé la volonté de certains pays membres de prendre des mesures à l'échelle nationale et de préserver leurs intérêts propres au détriment d'une politique unifiée à l'échelle de l'UE. Or, cette protection des intérêts nationaux pourrait une fois de plus entraver le développement d'une politique énergétique commune. En Allemagne, de récentes discussions politiques chez les Libéraux-Démocrates ont suggéré qu'il était nécessaire de revoir le projet de fermeture des trois dernières centrales nucléaires du pays, qui est actuellement prévu pour la fin de l'année. Le pays étant fortement dépendant des importations de gaz naturel provenant de Russie, la situation actuelle a relancé le débat sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de l'énergie nucléaire. À titre d'exemple, certains experts affirment désormais que la centrale Isar 2, située près de Munich, pourrait continuer à fonctionner en toute sécurité et que les éléments combustibles restants pourraient fournir de l'électricité jusqu'en août 2023⁴⁵, date à laquelle un nouveau combustible devrait être disponible. Bien que le nucléaire soit une source d'énergie décarbonée et recyclable, elle n'est pas considérée comme une source d'énergie renouvelable⁴⁶. De plus, les disparités des États membres vis-à-vis du nucléaire restent élevées : si la France possède, en 2020, 56 réacteurs nucléaires en service, certains pays comme la Slovénie ou les Pays-Bas ne possèdent qu'un réacteur opérationnel⁴⁷. La guerre en Ukraine serait aussi une victoire à court terme pour le charbon : la Pologne, par exemple, envisage un fonctionnement des centrales à charbon jusqu'en 2049 et possiblement au-delà⁴⁸, tandis que la République Tchèque considère que de nouvelles mines de charbon devront être envisagées comme une alternative possible aux importations d'énergie russe au moins jusqu'en 2033⁴⁹. Les

⁴⁵GLAS, Andreas et al. TÜV-Bericht: Isar 2 könnte problemlos länger laufen. *Süddeutsche Zeitung* [en ligne]. 23 juin 2022 [consulté le 31 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.sueddeutsche.de/bayern/atomkraft-laufzeit-isar-2-tuev-gutachten-1.5608181>>.

⁴⁶Non-Renewable Energy. *National Geographic* [en ligne]. Disponible sur : <https://education.nationalgeographic.org/resource/non-renewable-energy> (Consulté le 19 août 2022)

⁴⁷International Atomic Energy Agency (IAEA). *The Database on Nuclear Power Reactors*, Power Reactor Information System [En ligne]. Disponible sur : <https://pris.iaea.org/pris/> (Consulté le 19 août 2022)

⁴⁸Polska nieprędko zrezygnuje z węgla – sugeruje Sasin. *Business Insider* [en ligne]. 4 avril 2022 [consulté le 31 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://businessinsider.com.pl/wiadomosci/polska-niepredko-zrezygnuje-z-węgla-sugeruje-sasin/916j7tk>>.

⁴⁹Russia's war is a short-term win for coal, *POLITICO* [en ligne]. 11 avril 2022 [consulté le 31 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://pro.politico.eu/news/148638>>.

stratégies pour remplacer l'énergie fossile importée depuis la Russie révèlent ainsi que les États membres, malgré les engagements de l'UE pris en matière de politique énergétique sous les mesures du Pacte Vert et du paquet "Ajustement à l'objectif 55", semblent se tourner vers des mesures qui favoriseraient leur mix énergétique national carboné au détriment d'un développement rapide de modes de production énergétiques alternatifs. Cependant, la Commission européenne a elle-même proposé à travers le plan REPowerEU de prolonger la durée de fonctionnement des centrales nucléaires et à charbon et de financer de nouvelles infrastructures pétrolières et gazières, ce qui pourrait opposer les objectifs climatiques aux préoccupations en matière de sécurité énergétique.

Les États membres semblent également rencontrer des difficultés à s'accorder sur les propositions émises par la Commission. Le règlement "Save gas for a safe winter", par exemple, proposé par la Commission en juillet et qui définit des stratégies visant à réduire la consommation de gaz naturel de l'UE, n'a pas reçu l'accueil politique nécessaire de certains États membres: le gouvernement Espagnol avait en effet d'abord rejeté cette proposition, considérant que la proposition de la Commission européenne intervient sans débat d'orientation générale au sein du Conseil européen, alors même que les conséquences économiques en termes d'impact redistributif sont particulièrement importantes. La ministre Espagnole de la Transition écologique Teresa Ribera avait notamment déclaré que l'idée de la Commission "n'est pas nécessairement la plus efficace, ni la plus efficiente, ni la plus juste"⁵⁰. Les raisons évoquées par l'Espagne portent principalement sur des questions de solidarité vis-à-vis de l'industrie et des consommateurs. Le Portugal s'était aussi opposé à cette mesure⁵¹ au prétexte que celle-ci entraverait la production d'électricité par des centrales au gaz. D'autre part, le pays serait dans l'incapacité de faire fonctionner ses infrastructures destinées à la production d'énergies renouvelables en raison des sécheresses connues par le Portugal qui ont entraîné une forte baisse du stockage de l'eau, nuisant à la production d'électricité. Le manque d'interconnexion entre les États membres a aussi été, à ce titre, un argument au refus de la proposition de la Commission. Par ailleurs, dans les jours suivant la publication du plan REPowerEU de la Commission, de nombreux États membres se sont montrés réticents aux mesures proposées: par exemple, l'Italie, l'Espagne et la Grèce se sont opposées à l'absence de mesures immédiates pour limiter le prix

⁵⁰Teresa Ribera: "No podemos asumir un sacrificio sobre el que no nos han pedido opinión", *El País* [en ligne]. 20 juillet 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://elpais.com/economia/2022-07-20/espana-rechaza-la-propuesta-de-bruselas-de-recortar-un-15-el-consumo-de-gas.html>>.

⁵¹Portugal 'totally against' EU proposal on gas usage cuts, *Reuters* [en ligne]. 21 juillet 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.reuters.com/business/energy/portugal-totally-against-eu-proposal-gas-usage-cuts-2022-07-21/>>.

du gaz et alléger la pression sur les consommateurs, et d'autre part, Chypre, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Suède, la Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie et la Belgique ont émis des inquiétudes sur la proposition d'augmenter l'ambition des objectifs de l'Union européenne en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique et sur la manière dont cela fonctionnerait avec les propositions initialement prévues dans le paquet "Ajustement à l'objectif 55" de 2021. La Pologne, en particulier, a exhorté la Commission à rester ouverte à l'idée d'utiliser davantage de charbon pour combler le déficit, plutôt que de se concentrer trop sur l'énergie verte. D'autre part, dans le cas des sanctions prises par l'UE à l'égard de la Russie, l'adoption du 6ème paquet, qui avait été proposé le 4 mai par la Commission, avait été retardé de plusieurs semaines avant d'être finalement adopté le 3 juin en raison d'un blocage de la Hongrie qui s'est montrée sceptique quant à une interdiction sur l'importation des combustibles fossiles russes. Ces exemples montrent qu'une prise de conscience rapide au niveau national ne permet pas de se mobiliser en vue d'adopter les mesures proposées par la Commission.

Chapitre 2. Le rôle des lobbies du secteur énergétique

Enfin, il convient de comprendre quelles sont les dynamiques du secteur privé dans le contexte actuel. Le lobby de l'énergie a-t-il joué, et joue-t-il encore un rôle important dans les discussions politiques énergétiques ? L'institut Jacques Delors, un think tank indépendant fondé en 1996, définit⁵² le lobbying comme une pratique selon laquelle "Les entreprises et organisations de la société civile essaient d'influencer les décideurs politiques afin de les inciter à adopter des décisions qui correspondent à leurs intérêts". Cette pratique couvre de nombreux domaines, dont le secteur énergétique. On peut classer les lobbies de l'énergie en 3 catégories différentes. Il y a d'un côté des "lobbies de l'ancien monde", constitués surtout d'entreprises publiques et privées, domiciliées dans l'UE ou non, mais aussi les gouvernements nationaux (souvent actionnaires de ces entreprises). Il y a ensuite les lobbies dit "en cours de transition" comme des opérateurs de réseaux électriques qui s'adaptent en se tournant vers des sources d'énergies renouvelables. Ces entreprises cherchent à la fois à défendre un modèle économique traditionnel et centré sur la demande, tout en prenant des engagements tournés vers la transition énergétique. Certaines de ces entreprises sont confrontées au "dilemme Kodak" qui consiste à

⁵²PELLERIN-CARLIN, Thomas et al, FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UNE RÉUSSITE EUROPÉENNE DÉMOCRATIE, INNOVATION, FINANCEMENT, SOCIAL : RELEVER LES DÉFIS DE L'UNION DE L'ÉNERGIE. *Institut Jacques Delors* [en ligne]. 2017 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarlinrubiofernandes-2017-bd.pdf>>.

défendre un modèle de consommation ancien tout en s'engageant dans un nouveau paradigme⁵³. Ces entreprises sont reconnaissables par le fait qu'elles manquent de capacité à prendre des positions claires et justifiées sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou encore sur le passage de l'utilisation d'énergies fossiles à des énergies renouvelables. Enfin, on trouve la catégorie des lobbies "du nouveau monde" qui fait preuve d'une capacité d'influence moins élevée que les lobbies "de l'ancien monde" et des lobbies "en transition" mais qui tend à se développer plus rapidement. Or, les lobbies de l'énergie ont pu par le passé entretenir une réputation discutabile vis-à-vis des objectifs climatiques de l'UE, par des stratégies d'influence au niveau européen visant à réduire l'ambition des objectifs à court-terme fixés par l'UE en matière d'énergie : le rapport de l'institut Jacques Delors admet que sous la pression de certains lobbies de l'énergie en 2014 et en 2015, certains gouvernement nationaux ont milité pour que les cibles liées à la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen à horizon 2030, définies par la directive RED, ne soient pas juridiquement contraignante pour les États membres, ce qui fut le cas pour les cibles fixées à horizon 2020. Un scénario similaire s'était appliqué aux cibles liées à l'efficacité énergétique, définies par la directive EED. De plus, ces lobbies auraient joué un rôle important dans la suppression de signaux émis par les États membres en faveur de l'investissement dans des technologies climatiquement neutres. D'une manière générale, pour le secteur énergétique, les gouvernements nationaux portent souvent la voix de leurs entreprises, ce qui peut parfois avantager des projets en faveur des infrastructures pétrolières et gazières comme pour le projet de gazoduc Nord Stream II, un ensemble de gazoducs offshore en Europe qui passent sous la mer Baltique, de la Russie à l'Allemagne, présidé par l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder. Ce projet faisait déjà l'objet d'une opposition farouche de la part des pays d'Europe centrale et orientale ainsi que des États-Unis, qui craignaient que les pipelines n'accroissent l'influence de la Russie en Europe et que les frais de transit pour l'utilisation des pipelines existants ne soient réduits en conséquence dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les avancées dans le projet Nord Stream II auraient aussi fait l'objet d'un lobbying intense de la part de la société Gazprom, détenue par l'État russe, et de ses partenaires occidentaux de l'époque. L'ancien ministre fédéral des Affaires étrangères allemand Sigmar Gabriel, de même

⁵³ Aussi appelé "dilemme de l'innovation", cette théorie dérivée des travaux de l'économiste allemand Théodore Levitt, enseignant à Harvard dans les années 1960, définit que les dirigeants d'entreprises devaient pouvoir comprendre le marché réel dans lequel leurs entreprises se développent et s'adapter en toutes circonstances à son évolution, sans quoi leurs modèles commerciaux disparaîtraient. L'entreprise Kodak est souvent citée comme exemple par les laboratoires d'idées depuis les années 1980 par son modèle commercial qui consiste à défendre l'ère de la photographie argentique tout en tâchant de s'adapter au passage à l'ère de la photographie numérique.

que l’Autriche, les Pays-Bas, la France et l’Italie auraient aussi été influencés par des campagnes de lobbying de Gazprom par le passé

Dans ce contexte, le secteur privé a pu lui aussi jouer un rôle important dans la fenêtre d’opportunité ouverte par la guerre en Ukraine. Car si la crise actuelle est un facteur d’accélération dans les discussions politiques actuelles, le rôle des lobbies est à observer. D’ailleurs, lors du dernier sommet du G7, forum politique intergouvernemental composé du Canada, de la France, de l’Allemagne, de l’Italie, du Japon, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l’Union européenne (en tant que "membre non énuméré"), qui s’est tenu à Schloss Elmau en Bavière du 26 au 27 juin 2022, le président français Emmanuel Macron s’était exprimé⁵⁴ quant à la hausse des prix de l’énergie en accusant les profits exagérément élevés des producteurs et des spéculateurs, les appelant lors d’une conférence de presse des “profiteurs de guerre” qui font des “surprofits en pétrole et en gaz”. Or, l’absurdité de cette situation interroge sur le lobbying effectué par les compagnies pétrolières et gazières qui opèrent en Europe. En effet, ces compagnies auraient surtout utilisé leurs ressources dans des campagnes publicitaires pour améliorer leur image publique pendant la crise énergétique actuelle⁵⁵. Des campagnes qui interviennent principalement sur les médias sociaux alors que des entreprises américaines et britanniques profitent des pénuries d’approvisionnement dues à l’invasion de l’Ukraine par la Russie et tentent de persuader le public que leurs produits relèvent de la sécurité nationale. Des entreprises telles que BP au Royaume-Uni, Chevron aux États-Unis, ainsi que l’American Petroleum Institute (API), un organisme commercial représentant plus de 600 membres de l’industrie pétrolière et gazière, ont lancé des campagnes en faveur d’une expansion de la capacité nationale comme solution à la crise. BP aurait par exemple dépensé plus que toute autre organisation pour des publicités Facebook portant sur des "questions politiques ou sociales" au cours des 30 jours précédant le 5 juillet. Selon l’outil de suivi des dépenses de Meta, propriétaire de Facebook, le groupe pétrolier a dépensé plus de 220 000 £ au cours de la semaine du 5 juillet, soit six fois plus que le deuxième plus gros dépensier, l’International Rescue Committee. Selon l’organisation Who Targets Me⁵⁶, qui surveille la publicité politique sur les

⁵⁴ Sommet du G7 : Macron dénonce les «profiteurs de guerre qui font beaucoup d’argent» sur le pétrole et le gaz. *Le Figaro* [en ligne]. 28 juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.lefigaro.fr/international/sommet-du-g7-macron-denonce-les-profiteurs-de-guerre-qui-font-beaucoup-d-argent-sur-le-petrole-et-le-gaz-20220628>>.

⁵⁵ Shell takes to TikTok as oil groups try to boost credentials during energy crisis. *Financial Times* [en ligne]. 11 juillet 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.ft.com/content/1cfd639d-e5d9-40fc-b548-63573b898d98?desktop=true&segmentId=7c8f09b9-9b61-4fbb-9430-9208a9e233c8>>.

⁵⁶ Twitter. *Who Targets Me*, 4 juillet 2022 [en ligne]. Disponible sur : https://twitter.com/WhoTargetsMe/status/1543985706929905666?s=20&t=NCaj_SrSC6Gs0wLc1O881w (Consulté le 19 août 2022)

médias sociaux, les publicités de BP étaient surtout axées sur l'énergie verte avant le déclenchement de la guerre en Ukraine. InfluenceMap, un groupe de réflexion qui suit les activités de lobbying, a signalé⁵⁷ une augmentation des publicités des compagnies pétrolières et gazières promouvant l'expansion de la production américaine de combustibles fossiles comme une partie de la solution aux chocs des prix de l'énergie, dans un contexte où l'UE cherche à augmenter ses importations d'énergies fossiles en provenance des États-Unis, notamment en gaz naturel liquéfié (GNL). La campagne de l'API sur Facebook a mis en avant "l'énergie fabriquée en Amérique" et "le gaz naturel et le pétrole américains". L'organisme commercial a toujours résisté aux pressions de l'administration Biden en faveur du passage aux énergies renouvelables. Entre le 26 janvier, date à laquelle l'API a fait référence pour la première fois à la crise Ukrainienne, et le 1er avril, le groupe a créé et diffusé 761 publicités sur sa page d'accueil Energy Citizens, selon InfluenceMap. La campagne a touché 19,6 millions de personnes, a calculé le groupe. En comparaison, au cours des trois derniers mois de 2021, la page "Energy Citizens" de l'API n'a créé que 67 publicités faisant référence à l'énergie, à la sécurité nationale ou à l'indépendance énergétique, qui ont été vues 6 millions de fois, selon InfluenceMap. La société pétrolière britannique Shell, de son côté, a récemment publié une offre pour recruter un responsable pour son canal TikTok afin d'influencer une génération qui utilise la plateforme de médias sociaux connue pour ses courtes vidéos. En outre, un récent rapport⁵⁸ publié par l'ONG Environmental Action Germany et la Fondation Heinrich Böll, rédigé conjointement par 20 experts de six États membres, identifie une poussée "inutile" pour de nouvelles infrastructures de gaz fossile après que le plan REPowerEU de la Commission européenne appelle à une augmentation des importations de gaz naturel liquéfié (GNL), tout en mettant en garde contre les ambitions de stimuler la production de biogaz. Le rapport a soulevé des inquiétudes quant au signal que la nouvelle frénésie de dépenses de l'Europe dans les infrastructures de gaz naturel envoie au reste du monde, ainsi qu'à une poussée des importations de gaz qui reposent sur des accords d'approvisionnement à long terme. Les auteurs du rapport s'inquiètent également des projets visant à stimuler la production de biogaz. Sur cet aspect, l'ONG Environmental Action Germany conclut que le biogaz est un secteur qui n'existe "que grâce à une réglementation favorable" et que le lobby de la bioénergie est l'un des lobbies les

⁵⁷ US Oil & Gas Sector Used Ukraine to Push Expansion: Analysis unpicks how industry promoted 'American-made energy' in response to global shocks. *InfluenceMap* [en ligne]. Mai 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <https://influencemap.org/site/data/000/019/2022_-_05_Ukraine_report.pdf>.

⁵⁸ SCHWARZKOPFF, Julian. The future role of gas in a climate-neutral Europe. *Heinrich-Böll-Stiftung European Union and Environmental Action Germany (DUH)* [en ligne]. Juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <https://eu.boell.org/sites/default/files/2022-06/Future_role_of_gas_EU_FINAL.pdf>.

mieux organisés à Bruxelles. Certains lobbies de l'énergie profiteraient ainsi d'une réglementation européenne favorable au développement de leurs activités, notamment pour le développement des projets d'approvisionnement en biogaz en Europe ainsi qu'à l'importation de GNL. En France, une lettre⁵⁹ cosignée par Engie, TotalEnergies et EDF publiée en juin 2022 a exhorté les particuliers et les entreprises à limiter immédiatement leur consommation d'électricité afin de se préparer à une crise énergétique imminente. Ils ont cité leurs propres efforts pour trouver de nouvelles sources de gaz et construire un terminal flottant de gaz naturel liquéfié (GNL) dans le port du Havre, dans le nord du pays, et TotalEnergies aurait été en pourparlers⁶⁰ avec les gouvernements français et allemands au mois de mars 2022 pour augmenter la capacité de réception du GNL après que les États-Unis se sont déclarés prêts à augmenter leurs livraisons vers l'Europe.

Ces exemples montrent que les lobbies des compagnies énergétiques ont été particulièrement actives dans le contexte de la guerre actuelle. Mais certains éléments nous amènent à nuancer leur impact. D'abord, le rapport de l'institut Jacques Delors relate que les lobbies peuvent être très efficaces dans leur propre domaine, mais moins lorsque les sujets abordés soulèvent des questions transversales. Ainsi, puisque le contexte révèle des liens forts entre les dimensions sociales, économiques et environnementales du secteur énergétique, l'influence négative de ces lobbies peut être minimisée ou moins facilement constatée. Ensuite, l'influence des lobbies de "l'ancien monde" peut être contrebalancée par la confirmation d'un consensus au niveau communautaire sur la nécessité de lutter contre le dérèglement climatique par le biais de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables, actuellement discutées au sein des institutions européennes. Enfin, les lobbies "du nouveau monde" pourraient être amenés à gagner en influence dans les prochaines années, prenant une part plus importante au débat sur les politiques énergétiques européennes.

En somme, les négociations interétatiques dévoilent un certain nombre de faiblesses dans les avancées. L'exemple des négociations sur le TCE nous montre que l'incertitude légale décourage l'implémentation des mesures en faveur des énergies renouvelables. De plus, les États membres semblent, dans un contexte d'insécurité d'approvisionnement et par

⁵⁹MACGREGOR, Catherine et al. TRIBUNE. « Le prix de l'énergie menace notre cohésion », par les patrons d'Engie, EDF et TotalEnergies. *Le Journal Du Dimanche* [en ligne]. 25 juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-nous-devons-collectivement-agir-sur-la-demande-en-energie-4119737>>.

⁶⁰French energy giants urge consumers to cut energy use. *Reuters* [en ligne]. 26 juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.reuters.com/business/energy/french-energy-companies-call-immediately-limiting-energy-use-2022-06-25/>>.

interprétation des recommandations institutionnelles, préférer favoriser l'investissement dans leurs capacités nationales carbonées plutôt que d'investir dans de nouvelles infrastructures énergétiques plus respectueuses de l'environnement. C'est sans compter l'influence de l'industrie du pétrole et du gaz qui investit grandement dans les capacités de production nationales et qui utilisent le contexte de la guerre pour promouvoir la production carbonée domestique ainsi que les importations, ce qui aurait pour effet d'envoyer un signal contradictoire aux objectifs énergétiques fixés par l'UE, pour répondre à l'urgence. Mais, concernant les négociations entre les États membres, il faut observer que ces mesures ont finalement été adoptées malgré les disputes et, concernant le rôle des lobbies, il n'y a pas aujourd'hui de preuve observable que ces campagnes aient eu un impact sur l'adoption des récentes mesures.

CONCLUSION

Pour conclure, la crise actuelle est caractérisée par une remise en question des politiques énergétiques européennes et un besoin de les intensifier. La guerre en Ukraine soulève des questions économiques (liées à l'indépendance énergétique, au développement de nouvelles filières) et écologiques (par la redéfinition des objectifs climatiques du Pacte Vert, un changement dans le calendrier et de nouveaux moyens mis en œuvre). Or, puisque les leçons du passé ont montré que les politiques énergétiques européennes se sont principalement développées en réponse à des crises, mais sans réellement permettre une intégration européenne, et face au constat actuel d'une redéfinition des objectifs de certaines législations issues du Pacte Vert, à l'apparente accélération de ces politiques, aux enjeux majeurs soulevés par la guerre en Ukraine, et enfin à une dynamique d'acteurs qui s'intensifie, la période actuelle semble être un moment propice à l'intégration européenne par la politique énergétique. C'est pourquoi nous avons dans ce mémoire cherché à répondre à la problématique suivante : dans quelles mesures la guerre en Ukraine peut constituer un facteur d'intégration européenne à travers les politiques énergétiques ?

Nous avons vu, dans un premier temps, quels étaient les enjeux, les faiblesses et les opportunités pour le secteur de l'énergie dans l'UE dans le contexte de la guerre en Ukraine. Les résultats sont que les grandes incertitudes sont liées à la sécurité en approvisionnement, et le besoin urgent pour l'UE de diversifier ses sources d'approvisionnement, notamment en raison d'une dépendance forte aux importations, principalement depuis la Russie. Une autre menace qui pèse est celle de la hausse des prix de l'énergie, qui touche à la fois les entreprises, les consommateurs et les gouvernements nationaux, mais qui a été amplifiée par la crise actuelle. Il existe tout de même des opportunités à aller vers davantage d'intégration européenne. Ces opportunités trouvent leur source dans une hausse des ambitions dans les dossiers énergétiques en cours, avec à la clé, selon les études, des gains économiques relativement importants. La réalisation de ces nouveaux objectifs requiert une mobilisation de toutes les parties prenantes, à commencer par les États membres eux-mêmes. Comme nous l'avons vu, cet alignement est fondamental pour permettre les investissements nécessaires au développement de nouvelles filières technologiques durables et à l'accès aux nouvelles technologies, ainsi que pour stimuler l'intégration sectorielle. Dans l'ensemble, on observe de cette première partie que les faiblesses de la politique énergétique européenne existaient déjà, mais qu'elles ont été amplifiées par la guerre en Ukraine qui a placé de nouvelles priorités à la vue des décideurs politiques.

Dans une seconde partie, nous avons analysé les dynamiques d'acteurs institutionnels concernant la politique énergétique depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine avec quatre acteurs : le Conseil européen, le Conseil de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen. Nous avons vu que, d'une part, le Conseil européen et le Conseil de l'UE se sont montrés relativement réactifs suite au déclenchement de la guerre en accélérant la mise à l'agenda des politiques énergétiques. De son côté, la Commission a effectivement joué un rôle actif (en proposant rapidement, entre autres, le plan REPowerEU et en publiant des mesures législatives et financières). Le Parlement européen a quant à lui soutenu une politique énergétique ambitieuse et unifiée, ce qui a été illustré par les accords trouvés au sein des commissions parlementaires sur les dossiers énergétiques en cours. On remarque de cette seconde partie que les institutions européennes peuvent être considérées comme des entrepreneurs politiques en faveur de l'intégration européenne dans le contexte actuel, en particulier le Parlement européen. En termes d'intérêts, le Parlement européen semble être l'organe le plus favorable à une politique énergétique ambitieuse sur le plan environnemental. La Commission, elle, s'attarderait plutôt à protéger l'économie du bloc face aux disruptions du marché tandis que les États membres cherchent à protéger leurs industries.

Enfin, nous avons cherché à comprendre s'il y avait des obstacles à l'adoption et à l'implémentation de ces nouvelles politiques énergétiques à travers une analyse des discussions interétatiques et du rôle qu'a joué le secteur privé dans le débat public sur l'énergie dans le contexte de la crise ukrainienne. Nous pouvons observer que les négociations interétatiques dévoilent un certain nombre de faiblesses dans les avancées sur les politiques énergétiques, ce qui peut s'expliquer par le fait que ceux-ci cherchent à favoriser l'investissement dans leurs capacités nationales carbonées plutôt que d'investir dans de nouvelles infrastructures énergétiques plus respectueuses de l'environnement à l'échelle du bloc. C'est sans compter l'influence de l'industrie du pétrole et du gaz qui investit grandement dans les capacités de production nationales et qui utilisent le contexte de la guerre pour promouvoir la production carbonée domestique ainsi que les importations, ce qui aurait pour effet d'envoyer un signal contradictoire aux objectifs énergétiques fixés par l'UE, pour répondre à l'urgence. Ce que l'on peut remarquer de cette dernière partie de notre recherche néanmoins, c'est que, concernant les négociations entre les États membres, il faut observer que ces mesures ont finalement été adoptées malgré les disputes et, concernant le rôle des lobbies, il n'y a pas aujourd'hui de preuve observable que ces campagnes aient eu un impact sur l'adoption des récentes mesures.

Pour vérifier l'intégration énergétique (qui renvoie ici, on le rappelle, à l'accélération d'une politique énergétique unifiée qui se traduit par des prises de décision communes, des objectifs faisant consensus et une implémentation harmonisée de ces mesures, en prenant en compte les exigences de la transition énergétique), nous avons choisi d'utiliser le Multiple Streams Framework (MSF) comme cadre conceptuel. La première partie nous a clairement montré que la guerre en Ukraine constitue une crise et qu'elle est une fenêtre d'opportunité à l'adoption de nouvelles politiques. L'analyse des dynamiques d'acteurs nous montre qu'il y a une certaine mobilisation, notamment parmi les institutions. Selon les critères définis pour parler d'intégration énergétique, c'est le Parlement européen qui fait office d'entrepreneur politique en montrant une mobilisation forte parmi les groupes politiques représentés et vis-à-vis des ambitions environnementales. De son côté, la Commission européenne a grandement participé à l'élaboration de nouvelles politiques et au développement d'instruments à court et moyen terme. Enfin, malgré les difficultés à parvenir à des accords sur les mesures citées dans ce papier, la plupart ont déjà été adoptées, et les autres sont en cours de négociation. En ce sens, la guerre en Ukraine a mené à davantage d'intégration européenne dans le secteur énergétique. On peut considérer que les critères du MSF sont réunis.

BIBLIOGRAPHIE

« Le directoire de l'industrie charbonnière », *Courrier hebdomadaire du CRISP* [en ligne], 1961/38 (n° 128), p. 1-24. DOI : 10.3917/cris.128.0001. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1961-38-page-1.htm>>

1973: le premier choc pétrolier, *Alternatives Économiques*, 2018, Dossiers Hors-série n°07.

ARTE. *Gaz-pétrole : le nerf de la guerre ? - Le dessous des cartes*. 11 juin 2022 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=tjRAwSSuj4k> (Consulté le 3 août 2022)

BERGER, Françoise. La CECA et la question de l'énergie [en ligne]. In A. Beltran, D. Varaschin (dir.), *État et énergie. XIXe-XXe siècle*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2009, p.527-555 [consulté le 24 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00179074/document>>.

BIG DAY FOR ENERGY EFFICIENCY AND RENEWABLES IN PARLIAMENT, Morning Energy & Climate, *POLITICO* [en ligne]. 13 juillet 2022 [consulté le 30 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://pro.politico.eu/news/152080>>.

COLLARD, Fabienne. La politique énergétique en Europe. *Courrier hebdomadaire du CRISP* [en ligne], vol. 2403-2404, no. 38-39, 2018, pp. 5-66 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2018-38-page-5.htm>>.

COLLEN, Vincent et al. Comment la guerre en Ukraine ravive un projet de gazoduc entre la France et l'Espagne. *Les Echos* [en ligne]. 7 juin 2022 [consulté le 17 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/comment-la-guerre-ravive-le-projet-dun-autre-gazoduc-entre-la-france-et-lespagne-1411498>>.

Comment sauver l'industrie ? *Alternatives Économiques*. 2012, n°93.

Commission Européenne. *Énergie et pacte vert pour l'Europe* [En ligne]. Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/energy-and-green-deal_fr (Consulté le 24 juillet 2022)

Commission Européenne. *State aid: Commission approves €160 million Portuguese scheme to support gas intensive companies in context of Russia's invasion of Ukraine* [En ligne]. Disponible sur : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_22_3408 (Consulté le 14 août 2022)

Conseil de l'Union Européenne. *Infographic - Where does the EU's energy come from?* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/infographics/where-does-the-eu-s-energy-come-from/> (Consulté le 19 août 2022)

Conseil de l'Union Européenne. *Transport, Telecommunications and Energy Council (Energy), 27 June 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/tte/2022/06/27/> (Consulté le 13 août 2022)

Conseil européen. *Energy prices and security of supply* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/energy-prices/> (Consulté le 19 août 2022)

Conseil Européen. *Environment Council, 28 June 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/env/2022/06/28/> (Consulté le 13 août 2022)

Conseil Européen. *European Council, 23-24 June 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/06/23-24/> (Consulté le 19 août 2022)

Conseil Européen. *European Council, 24-25 March 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/03/24-25/> (Consulté le 19 août 2022)

Conseil Européen. *Informal meeting of heads of state or government, Versailles, 10-11 March 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/03/10-11/> (Consulté le 19 août 2022)

Conseil Européen. *Special meeting of the European Council, 30-31 May 2022* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2022/05/30-31/> (Consulté le 19 août 2022)

CULLEN, Simon. US Oil & Gas Sector Used Ukraine to Push Expansion: Analysis unpicks how industry promoted ‘American-made energy’ in response to global shocks. *InfluenceMap* [en ligne]. Mai 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : https://influencemap.org/site/data/000/019/2022 - 05_Ukraine_report.pdf.

Czech Presidency of the Council of the European Union. *Press conference about the environmental priorities during the Czech Presidency* [En ligne]. Disponible sur : <https://czech-presidency.consilium.europa.eu/en/events/press-conference-about-the-environmental-priorities-during-the-czech-presidency/> (Consulté le 13 août 2022)

CZYZAK, Pawel et al. The EU needs to urgently unite behind proposals for a clean power boom. EURACTIV [en ligne]. 14 juin 2022 [consulté le 20 août 2022]. Disponible sur : <https://www.euractiv.com/section/energy/opinion/the-eu-needs-to-urgently-unite-behind-proposals-for-a-clean-power-boom/>.

ECT DEAL RECAP, Morning Energy & Climate, *POLITICO* [en ligne]. 27 juin 2022 [consulté le 30 juillet 2022]. Disponible sur : <https://pro.politico.eu/news/151436>.

Energy poverty in the EU, *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2022\)733583](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2022)733583).

ERNHEDE, Christian. REPowerEU: Crisis response risks extending gas use, says report. *ENDs Europe* [en ligne]. 16 juin 2022 [consulté le 20 août 2022]. Disponible sur : <https://www.endseurope.com/article/1790073/repowereu-crisis-response-risks-extending-gas-use-says-report>.

EU energy system transformation - Cost of Non-Europe, *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_STU\(2021\)694222](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_STU(2021)694222).

European Parliament. *Committee on Industry, Research and Energy* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/committees/en/itre/home/highlights> (Consulté le 20 août 2022)

European Parliament. *Committee on the Environment, Public Health and Food Safety* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/committees/en/envi/home/highlights> (Consulté le 20 août 2022)

Eurostat. *8% of EU population unable to keep home adequately warm* [en ligne]. Disponible sur : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20211105-1> (Consulté le 19 août 2022)

Eurostat. *Arrears on utility bills - EU-SILC survey* [en ligne]. Disponible sur : https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_mdes07&lang=en (Consulté le 19 août 2022)

Eurostat. *Population living in a dwelling with a leaking roof, damp walls, floors or foundation or rot in window frames or floor, EU, 2010-2019 (% of population)* [en ligne]. Disponible sur : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Population_living_in_a_dwelling_with_a_leaking_roof,_damp_walls,_floors_or_foundation_or_rot_in_window_frames_or_floor,_EU,_2010-2019_\(%25_of_population\).png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Population_living_in_a_dwelling_with_a_leaking_roof,_damp_walls,_floors_or_foundation_or_rot_in_window_frames_or_floor,_EU,_2010-2019_(%25_of_population).png) (Consulté le 19 août 2022)

FARIZA, Ignacio. Teresa Ribera: “No podemos asumir un sacrificio sobre el que no nos han pedido opinión”, *El País* [en ligne]. 20 juillet 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <https://elpais.com/economia/2022-07-20/espana-rechaza-la-propuesta-de-bruselas-de-recortar-un-15-el-consumo-de-gas.html>.

FISCHER, Severin. « Les défis de l’intégration européenne pour la politique énergétique allemande », *Regards sur l’économie allemande* [En ligne], 90 | mars 2009, mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 20 août 2022. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/rea/3590>.

French energy giants urge consumers to cut energy use. *Reuters* [en ligne]. 26 juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.reuters.com/business/energy/french-energy-companies-call-immediately-limiting-energy-use-2022-06-25/>>.

GLAS, Andreas et al. TÜV-Bericht: Isar 2 könnte problemlos länger laufen. *Süddeutsche Zeitung* [en ligne]. 23 juin 2022 [consulté le 31 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.sueddeutsche.de/bayern/atomkraft-laufzeit-isar-2-tuev-gutachten-1.5608181>>.

GONCALVES, Sergio. Portugal 'totally against' EU proposal on gas usage cuts, *Reuters* [en ligne]. 21 juillet 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.reuters.com/business/energy/portugal-totally-against-eu-proposal-gas-usage-cuts-2022-07-21/>>.

HELLER, Fernando. EU Commission approves Spanish-Portuguese plan to cap gas prices. *EURACTIV* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.euractiv.com/section/energy-environment/news/eu-commission-approves-spanish-portuguese-plan-to-cap-gas-prices/>>.

International Atomic Energy Agency (IAEA). *The Database on Nuclear Power Reactors*, Power Reactor Information System [En ligne]. Disponible sur : <https://pris.iaea.org/pris/> (Consulté le 19 août 2022)

KEPPLER, Jan-Horst. L'Union européenne et sa politique énergétique. *Politique étrangère* [en ligne]. Institut français des relations internationales, CAIRN, 2007 [consulté le 23 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://doi.org/10.3917/pe.073.0529>>.

LEPESANT, Gilles. La politique européenne de voisinage : une intégration par les normes de l'Ukraine à l'espace européen ? *Revue d'études comparatives Est-Ouest* [en ligne]. Persée, 2006, 37-4, pp. 213-242 [consulté le 22 juillet 2022]. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_2006_num_37_4_1794>.

LOCATELLI, Catherine. « Les enjeux de sécurité dans la relation gazière UE-Russie », *Revue d'économie industrielle* [En ligne], 143 | 3e trimestre 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 20 août 2022. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/rei/5622>>.

MACGREGOR, Catherine et al. TRIBUNE. « Le prix de l'énergie menace notre cohésion », par les patrons d'Engie, EDF et TotalEnergies. *Le Journal Du Dimanche* [en ligne]. 25 juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-nous-devons-collectivement-agir-sur-la-demande-en-energie-4119737>>.

NIES, Susanne. L'énergie, facteur d'intégration et de désintégration en Europe : Bilan du quart de siècle depuis la chute du mur de Berlin. *Hérodote* [En ligne], vol. 155, no. 4, 2014, pp. 58-79 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-herodote-2014-4-page-58.htm#s1n5>>.

Non-Renewable Energy. *National Geographic* [en ligne]. Disponible sur : <https://education.nationalgeographic.org/resource/non-renewable-energy> (Consulté le 19 août 2022)

Parlement Européen. *ITRE meeting 12-14/07: votes on renewables, energy efficiency, cybersecurity, industrial strategy* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20220711IPR35020/itre-12-14-07-renewables-energy-efficiency-cybersecurity-industrial-strategy> (Consulté le 14 août 2022)

Parlement Européen. *The Energy Charter Treaty and Protocol, Summary of the legislation* [En ligne]. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=LEGISSUM:l27028> (Consulté le 14 août 2022)

PELLERIN-CARLIN, Thomas et al. FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UNE RÉUSSITE EUROPÉENNE DÉMOCRATIE, INNOVATION, FINANCEMENT, SOCIAL : RELEVER LES DÉFIS DE L'UNION DE L'ÉNERGIE. *Institut Jacques Delors* [en ligne]. 2017 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarlinrubiofernandes-2017-bd.pdf>>.

PICKSTONE, Simon. French Council presidency given poor marks on green policy. *ENDs Europe* [en ligne]. 8 juillet 2022 [consulté le 24 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.endseurope.com/article/1792613/french-council-presidency-given-poor-marks-green-policy>>.

PICKSTONE, Simon. Lead MEPs aim high in EU energy efficiency law. *ENDs Europe* [en ligne]. 11 juillet 2022 [consulté le 24 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.endseurope.com/article/1792753/lead-meps-aim-high-eu-energy-efficiency-law>>.

Polska nieprędko zrezygnuje z węgla – sugeruje Sasin. *Business Insider* [en ligne]. 4 avril 2022 [consulté le 31 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://businessinsider.com.pl/wiadomosci/polska-niepredko-zrezygnuje-z-wegla-sugeruje-sasin/9l6j7tk>>.

POPKOSTOVA, Yana. Judy Asks: Is Europe's Energy Crisis Self-Inflicted?, *Europe's Energy Crisis Conundrum. Origins, impacts and way forward* [en ligne]. EUISS, Brief 2, 2022 [consulté le 27 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://carnegieeurope.eu/strategieurope/85668>>.

Russia's war is a short-term win for coal, *POLITICO* [en ligne]. 11 avril 2022 [consulté le 31 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://pro.politico.eu/news/148638>>.

SCHWARZKOPFF, Julian. The future role of gas in a climate-neutral Europe. *Heinrich-Böll-Stiftung European Union and Environmental Action Germany (DUH)* [en ligne]. Juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <https://eu.boell.org/sites/default/files/2022-06/Future_role_of_gas_EU_FINAL.pdf>.

TEN BRINK, Patrick. THE EEB'S ASSESSMENT OF THE ENVIRONMENTAL PERFORMANCE OF THE FRENCH PRESIDENCY OF THE EU. *European Environmental Bureau* [en ligne]. 2022 [consulté le 29 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://eeb.org/wp-content/uploads/2022/07/FR-assessment.pdf>>.

TERAZONO, Emiko et al. Food vs fuel: Ukraine war sharpens debate on use of crops for energy. *Financial Times* [en ligne]. 12 juin 2022 [consulté le 15 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.ft.com/content/b424067e-f56b-4e49-ac34-5b3de07e7f08?desktop=true&segmentId=7c8f09b9-9b61-4fbb-9430-9208a9e233c8#myft:notification:daily-email:content>>.

TIMSIT, John. Sommet du G7 : Macron dénonce les «profiteurs de guerre qui font beaucoup d'argent» sur le pétrole et le gaz. *Le Figaro* [en ligne]. 28 juin 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.lefigaro.fr/international/sommet-du-g7-macron-denonce-les-profiteurs-de-guerre-qui-font-beaucoup-d-argent-sur-le-petrole-et-le-gaz-20220628>>.

Towards carbon neutrality through ambitious transformation of the EU energy system. *European Parliament Research Service* [en ligne]. 2022 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI\(2022\)730346_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/730346/EPRS_BRI(2022)730346_EN.pdf)>.

Twitter. *Who Targets Me*, 4 juillet 2022 [en ligne]. Disponible sur : https://twitter.com/WhoTargetsMe/status/1543985706929905666?s=20&t=NCaj_SrSC6Gs0wLc1O881w (Consulté le 19 août 2022)

VEYRENC, Thomas. Un nouveau paradigme pour la politique énergétique européenne ? *Fondation Robert Schuman* [en ligne], Questions d'Europe n°162, 2010 [consulté le 28 juillet 2022]. Disponible sur : <<https://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-162-fr.pdf>>.

WILLIAMS, Aime et al. Shell takes to TikTok as oil groups try to boost credentials during energy crisis. *Financial Times* [en ligne]. 11 juillet 2022 [consulté le 18 août 2022]. Disponible sur : <<https://www.ft.com/content/1cfd639d-e5d9-40fc-b548-63573b898d98?desktop=true&segmentId=7c8f09b9-9b61-4fbb-9430-9208a9e233c8>>.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
PARTIE I : L'UE FACE À LA CRISE: QUELS ENJEUX POUR L'ÉNERGIE?	15
CHAPITRE 1. LA GUERRE EN UKRAINE : UNE MISE EN LUMIÈRE DES FAIBLESSES DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE EUROPEENNE	15
CHAPITRE 2. DES OPPORTUNITÉS À SAISIR...	19
CHAPITRE 3. ...SI LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES SE MOBILISENT	22
PARTIE II : LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE EN UKRAINE: VERS PLUS D'INTÉGRATION ÉNERGÉTIQUE?	27
CHAPITRE 1. LES AVANCÉES DU CONSEIL EUROPÉEN ET DU CONSEIL DE L'UE SUR LES DOSSIERS ENERGETIQUES	27
CHAPITRE 2. LE RÔLE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE: UN DÉVELOPPEMENT ACCRU DES INSTRUMENTS LEGISLATIFS ET FINANCIERS	31
CHAPITRE 3. LE PARLEMENT EUROPÉEN, ORGANE ACTIF LORS DES NÉGOCIATIONS	34
PARTIE III : DIVERGENCES D'INTÉRÊTS ET DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES POLITIQUES	39
CHAPITRE 1. DES NÉGOCIATIONS INTERÉTATIQUES TUMULTUEUSES	39
CHAPITRE 2. LE RÔLE DES LOBBIES DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE	43
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	52
TABLE DES MATIÈRES	56

MOTS-CLÉS : politique énergétique, Ukraine, UE, intégration, MSF

RÉSUMÉ

La question énergétique ayant toujours été centrale dans la construction européenne, elle s'est surtout développée en réponse à des crises, mais n'a jamais réellement abouti à une politique unifiée à l'échelle de l'Union. Alors que la crise en Ukraine perturbe les marchés et bouscule l'agenda politique, les retombées sur le secteur de l'énergie sont relativement importantes. Dans ce contexte, ce mémoire propose de comprendre dans quelles mesures la guerre en Ukraine peut constituer un facteur d'intégration énergétique européenne en utilisant les critères du *Multiple Streams Framework*. La première partie de la recherche nous a montré que la guerre en Ukraine constitue une crise et qu'elle est une fenêtre d'opportunité à l'adoption de nouvelles politiques. L'analyse des dynamiques d'acteurs, dans un second temps, nous montre qu'il y a une certaine mobilisation, notamment parmi les institutions. Enfin, malgré les difficultés à parvenir à des accords sur les mesures étudiées, la plupart ont déjà été adoptées, et les autres sont en cours de négociation. On conclut que les critères du MSF sont réunis et que la guerre en Ukraine a mené à davantage d'intégration européenne dans le secteur énergétique.

KEYWORDS: energy policy, Ukraine, EU, integration, MSF

ABSTRACT

Energy has always been a central issue in the construction of the EU, mainly developed in response to crises, but has never really led to a unified policy at the Union level. While the current crisis in Ukraine is disrupting the markets and shaking up the political agenda, the fallout on the energy sector is relatively important. In this context, this thesis proposes to understand to what extent the war in Ukraine can be a factor of greater European integration through energy policies using the criteria of the Multiple Streams Framework. The first part of the research showed us that the war in Ukraine constitutes a crisis and that it is a window of opportunity for the adoption of new energy policies. The analysis of the dynamics of actors, in a second part, shows us that there is a mobilization of actors, notably among EU institutions. Finally, despite the difficulties in reaching agreement on the measures studied, most of them have already been adopted, and the others are currently being negotiated. This research paper concludes that the criteria of the MSF are met and that the war in Ukraine has led to more European integration in the energy sector.